

PROCES-VERBAL ASSEMBLE GENERALE DU 29 AVRIL 2023 A MARIGNANE

Présidence **André Giraud**

PRESENTS

Délégués des clubs – voir document annexe

Comité directeur

Daniel Arcuset, Jean-Marie Bellicini, Dominique Carlach, Claude Chery, Fabrice Dubuisson, Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart, André Giraud, Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Hervé Jacquot, Emmanuelle Jaeger, Françoise Jeante, Kévin Legrand, Stéphanie Mallet, Christine Mannevy, Alain Martres, Valérie Pasquier, Martine Prévost, Frédérique Quentin, Jean Thomas, Bénédicte Roze, Alain Talarmin, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Jacques Tuffière, Christine Virlovet

Présidents du Conseil national des Liges, des Commissions nationales & comités

Jean-Marc Béraud (CNL), Maryse Breton (CNM), Solange Carfantan (CFB), Hervé Dion (CSOE), Philippe Chaput (AC), Sylvain Collette (CNDC), Michael Conjungo (CNA), Frédéric Daille (COT), Jean Gracia (CSR), Joël Jollit (ODI), Gilbert Marcy (CNSE & CAS), Michel Marle (CPD), Philippe Pellois (CNR), Martine Prévost (CNAFS), Frédérique Quentin (CM), Bénédicte Roze (CNJ), Colette Ruineau (CNAM), Michel Samper (CED), Alain Talarmin (CSO), Christine Virlovet (OFA)

Membres d'honneur (MH)– Direction technique nationale (DTN) – Personnel fédéral (DG) – Présidents de Liges (PL)

Bernard Amsalem (Président d'honneur), Charles Blanc (DG), Marie-Claire Brück (MH), Alain Bulot (MH & PL), Philippe Boidé (DG), Ingrid Canpolat-Hourdeau (DG), Frédéric Chartier (DG), Claude Chéry (PL), René Comoretto (MH), Nicole Filippi (PL), Laurie Félix (DG), Jean-Pierre Fournery (MH), Florian Gaudin (DG), Guillaume Geissler (DTN), Clément Gourdin (DG), Christophe Halleumieux (DG), Annie Laurent (MH), Céline Leynier (DG), Philippe Leynier (DTN), Thomas Millot (DG), Etienne Nappéy (DG), André Olive (PL), Christian Prévost (MH), Patrick Ranvier (DTN), Claudine Rémond (DG), Jean-François Rouille (PL), Souäd Rochdi (DG), Cécile Veyrier (DTN)

Autre

Denis Chaillou - Cabinet Secod

Invité

Eric Le Disses - Maire de Marignane

Nota : le document en annexe « Présentation générale » complète tous les sujets développés ci-dessous.

- Début de la réunion à 8h32 -

1. INTRODUCTION DU PRESIDENT – André GIRAUD

En préambule, André Giraud remercie le maire, Eric Le Disses puis, la Ligue Provence-Alpes- Côte d'Azur de la région Sud et l'ensemble des participants à cette Assemblée générale 2023. Le Président souligne la qualité des débats de la veille lors des ateliers et donne la parole au Maire de Marignane.

2. INTERVENTION DU MAIRE DE MARIGNANE - Eric LE DISSES

Celui-ci nous rappelle sa passion depuis toujours pour l'athlétisme et nous apprend que, depuis 12 ans, en tant que maire, il œuvre au maximum pour faire connaître cette discipline exceptionnelle avec des dirigeants qui évoluent dans des conditions de plus en plus difficiles. En effet, bien souvent leur vie personnelle est impactée. Aussi, le maire est-il heureux et fier de nous recevoir, nous qui donnons tant. Le maire tient à nous rappeler qu'André Giraud était déjà venu ici, dans ce Centre culturel, il y a deux ans et que ce magnifique espace lui est proposé à titre gracieux. Puis, Eric Le Disses ajoute que notre sport n'est pas toujours un sport de jeux et d'amusement ; trop souvent, les jeunes sont davantage attirés par les écrans ! Cependant, il faut persévérer en soutenant son club, comme lui-même soutient toujours son propre club, qu'il a créé. D'ailleurs, Eric Le Disses affirme que le jour où il cessera son mandat d'élu, il reviendra à l'Athlé car « l'Athlé, c'est jusqu'à la mort... »

- Applaudissements -

3. INTERVENTION DE JEAN-FRANCOIS ROUILLE, PRESIDENT DE LA LIGUE PCA-SUD,

« André, Monsieur le Maire, chers délégués des clubs, mes chers amis de l'athlétisme bonjour et bienvenue en Région Sud ! Vous êtes ici chez vous et j'espère que vous appréciez notre hospitalité ; nous faisons tout pour rendre des plus agréables votre séjour.

Vous êtes ici en terre d'athlétisme. Je ne vais pas vous faire un panégyrique de l'athlétisme de la Région Sud, ce serait déplacé et inopportun. Sachez juste que notre Ligue s'investit très largement au sein de notre belle Fédération. Plusieurs d'entre nous siègent au Comité directeur fédéral, l'un des nôtres est même Président ! Nous participons à de nombreuses commissions nationales, à des groupes de travail et, de façon très symbolique, je voudrais rappeler qu'en cette année 2023, pas moins de 6 championnats de France ainsi que la finale nationale des Pointes d'Or se déroulent ici.

Il est vrai qu'entre le climat favorable, la multiplicité des territoires qui vont du « battant des lames aux hauts sommets des montagnes » comme on dit à l'île de La Réunion, ici c'est de la Méditerranée à la Barre des Ecrins, qui culmine tout de même à 4 101m, nous disposons d'une multitude de terrains de jeux, tous plus extraordinaires les uns que les autres.

Je voudrais tout de même rappeler que Marignane est aussi une terre d'athlétisme. Son club, le Stadium Club Marignanais s'est vu doté tout récemment d'une piste entièrement rénovée. Ici, on a l'habitude de relever les défis et de franchir les obstacles, n'est-ce pas Monsieur le Maire ? De très nombreux cross ont eu lieu sur ce qui était le site d'Eurocopter. Je ne citerai qu'en 1993 un magnifique et mémorable Championnat de France de cross-country. Il y a eu ici des athlètes de renom, je n'en citerai que quelques-uns et je vous prie de m'excuser pour ceux que je vais oublier : Joseph Mahmoud, le marocain Said Aouita tous deux médaillés olympiques, mais aussi Pascal Debacker, Thierry Pantel, Tony Martins, Raymond Panier, Thierry Brusseau... vous avez peut-être remarqué dans cette liste une sur-représentation des steeple-chase men, eux aussi des spécialistes des obstacles. De plus, je ne veux surtout pas oublier l'une de nos CTS, Laurence Vivier. Ils ont fait les beaux jours de l'athlétisme marignanais, de celui des Bouches-du-Rhône, de la Région Sud et de la France.

Tout récemment, en 2021, le GIFA (Groupement des Internationaux Français d'Athlétisme) a tenu, ici, son assemblée générale. Je pense que Monsieur le Maire y est pour quelque chose...

Vous avez peut-être déjà vu nos 2 premières affiches qui vont devenir des Kakémonos dédiés à la prévention et à la promotion des bonnes pratiques ; d'autres sont encore prévus.

Ils seront installés sur nos différentes compétitions mais, aujourd'hui, vous les avez, en avant-première mondiale !

En Région Sud, nous sommes heureux et fiers de servir l'athlétisme français dans toute sa diversité de pratiques, nous sommes heureux et fiers de vous recevoir. Je vous souhaite une bonne assemblée générale et sachez qu'ici, en Région Sud, vous n'avez que des amis ! »

- HOMMAGE AUX DEFUNTS -

4. ALLOCUTION D'ANDRE GIRAUD, PRESIDENT DE LA FFA

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, l'année 2022 nous a permis de reprendre une activité quasi normale dans tous les domaines : au niveau des organisations bien entendu, mais pas seulement. Nos décisions communes prises et validées lors de l'AG de Mulhouse il y a un an jour pour jour ont notamment permis de lancer et concrétiser un vaste plan ambitieux d'investissement et d'accompagnement des territoires.

L'AG FFA est un moment important où les représentants de notre famille que vous incarnez se réunissent à la fois pour faire le point et évaluer les avancées de nos projets, mais aussi pour se projeter et trouver les moyens de s'adapter aux évolutions de notre société.

Les 4 ateliers d'hier ont permis de partager des informations et d'échanger sur l'avenir de l'athlétisme ; je tiens à tous vous remercier pour la qualité des discussions, mais aussi pour le rôle que chacun d'entre vous tient dans sa ligue :

- *pour votre engagement bénévole ;*
- *pour la confiance que vous accordez à notre Comité Directeur, aux Présidents de commissions, à la **Direction Technique Nationale** et à la **Direction Générale**.*

Le travail réalisé depuis un an que je vais évoquer avec les différents intervenants n'aurait pu être réalisé sans vos relais au plus proche du terrain et auprès des clubs.

Merci aussi à notre Directrice Générale et à notre Directeur Technique National qui ont su mobiliser les salariés du siège et les CTS autour du projet fédéral.

*Notre objectif prioritaire est de poursuivre le développement de nos différentes pratiques, quelles qu'elles soient, et surtout d'être en mesure d'accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux pratiquants qui vont se présenter, **soyons-en certains, dans les clubs en septembre 2024.***

Chacun à son niveau, les acteurs que nous sommes contribuent chaque jour au plan de transformation de l'athlétisme enclenché depuis le début du mandat et qui a pris de l'ampleur l'an passé particulièrement depuis la mise en place du plan d'investissement et d'accompagnement des territoires.

Je suis très fier de cet engouement territorial et cette volonté commune de maîtriser notre développement, notre avenir...

Que tous les acteurs soient remerciés !

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour vous annoncer que nous célébrerons nos bénévoles très prochainement autour de la journée olympique du 23 juin, lors d'une opération nationale spécialement dédiée à eux, force vive de notre sport !

Nos relations avec les collectivités et les partenaires publics, en particulier le ministère des Sports sont apaisées et constructives. Nous faisons partie des rares fédérations invitées à chaque déplacement de la ministre et nous sommes régulièrement pris en exemple pour certains de nos dispositifs :

- *Actions de développement,*
- *Sport en entreprises,*
- *Sujets sociétaux*
- *Lutte contre toutes les formes de dérives.*

S'agissant de la proximité territoriale

Nos objectifs ne pourront être atteints qu'avec la motivation et la volonté de tous les acteurs de l'athlétisme quel que soit leur niveau d'implication. C'est pourquoi, tout au long de l'année 2022, nous nous sommes efforcés de renforcer nos politiques territoriales sous l'impulsion du CNDLT piloté par Jean Marc Béraud mais aussi du groupe de travail chargé de la coordination des Comités départementaux animé par Fabrice Dubuisson.

L'initiative récente du webinar organisé dans les locaux de la ligue ARA a été très appréciée ; il sera suivi par le séminaire des comités départementaux en juin prochain pour lequel de nombreux représentants des comités ont répondu présent !

Après les ligues et les comités, nous avons aussi accentué nos efforts pour une meilleure communication avec les clubs, notre vice-présidente Emmanuelle Jaeger ne ménage pas ses efforts, avec le soutien de la CNDC et des salariés concernés, afin de répondre aux différentes préoccupations des clubs.

La Lettre des délégués, initiée il y a un peu plus d'un an maintenant, et que vous recevez tous les 3 mois environ, contribue également à garder un lien régulier avec vous tous et vous permet de mieux appréhender le fonctionnement fédéral.

A tous les niveaux, nous associons systématiquement élus, salariés et techniciens de la DTN. Ce triptyque incarne un nouvel état d'esprit, une complémentarité de compétences de tous les acteurs et, nous n'en doutons pas, un meilleur gage de réussite pour atteindre nos objectifs : satisfaire nos licenciés et les fidéliser quel que soit leur niveau et lieux de pratique.

Evoquons maintenant la professionnalisation des structures

Depuis les décisions importantes prises à Mulhouse concernant la professionnalisation, nous nous sommes organisés autour de nos deux vice-présidents : Anne Tournier-Lasserve et Marcel Ferrari afin d'accompagner nos structures.

16 agents de développement ont été recrutés pour les besoins des ligues, postes financés par la FFA en lien avec l'ANS. D'autres sont en cours et ce seront 20 emplois pourvus avant l'été.

Ces agents ont pour rôle le déploiement de notre plan de développement sur chaque territoire : à ce jour 153 actions concrètes sont recensées. Dans la continuité de notre stratégie de professionnalisation.

Notre volonté est également de doter les comités départementaux de jeunes éligibles aux services civiques de proximité dès le mois de septembre afin d'accentuer notre politique territoriale.

Ces jeunes seront formés par l'OFA qui travaille actuellement sur l'opportunité de la création d'un projet de Brevet Professionnel Athlétisme qui pourrait leur permettre d'accéder à des contrats d'apprentissage, les employeurs pouvant bénéficier d'aides financières conséquentes pour professionnaliser l'encadrement.

La professionnalisation et la montée en compétences concerne également la Fédération. La Directrice Générale aura l'occasion de l'évoquer dans l'évolution de notre organisation interne qui se doit d'être en adéquation avec nos ambitions.

Nos actions sont concrètes et visibles, et souvent prises en exemple. Pour la première fois, nous avons été invités à participer à des réunions au Ministère du Travail ; seules 2 fédérations ont répondu favorablement à cette démarche : la FF de Voile et la FFA.

Un Grenelle des métiers du sport doit se tenir prochainement, notre fédération y occupe une place importante ; nous sommes désormais reconnus par les institutions pour être une véritable force de proposition dans les futurs cursus de formation.

Le fait que la FFA soit inclus dans des sphères de réflexion, même hors champ sportif est un gage de crédibilité, nous y reviendrons.

D'ailleurs au sujet de l'OFA

Depuis sa mise en place perturbée par la période COVID, nous avons été à l'écoute de vos demandes lors de l'atelier Formation du congrès de Mulhouse.

- *La simplification de la gestion administrative des formations a été réalisée rapidement grâce à la réactivité de la DSI.*
- *La mise en place de jurys mensuels a entraîné davantage d'échanges avec les ligues.*
- *La publication en ligne des qualifications attribuées facilite le suivi pour chacun.*
- *Le référentiel des certifications fédérales a été synthétisé pour répondre au nécessaire besoin de simplification et de lisibilité.*

Nous avons également souhaité redynamiser le recrutement et la formation dans nos clubs en ce sens.

Le parcours de formation des dirigeants a été simplifié avec une offre modulaire plus adaptée.

En vue de 2024, l'OFA a mis en œuvre de nouveaux modules rentrant dans le cadre de l'héritage et pouvant être utiles à chaque bénévole, tant dans sa vie privée que dans son rôle au sein de nos structures tels que « Les gestes qui sauvent » et « L'apprentissage de l'anglais ».

Des conventions sont signées avec les universités pour favoriser le recrutement d'initiateurs U12 et U16 parmi les étudiants en STAPS. La FFA délivre des diplômes fédéraux à ces étudiants sous certaines conditions, dont celle de faire leur stage dans un club FFA ou une structure déconcentrée.

Dans les perspectives, les objectifs prioritaires en 2023 seront la professionnalisation de l'encadrement sportif par le développement de diplômes professionnels pouvant permettre des formations en apprentissage avec un plan spécifique de formation dans les ligues ultramarines.

Haut-niveau et performance

La structuration du Haut Niveau et la Haute Performance fait partie également de nos préoccupations. C'est un axe de soutien majeur de l'ANS et même si l'action fédérale ne se résume par aux Equipes de France et à leurs résultats, c'est un axe essentiel de notre action.

L'arrivée de notre nouveau DTN Patrick Ranvier en janvier 2022 a permis la mise en place de nouveaux dispositifs qu'il évoquera lui-même lors de son intervention. Patrick a réussi à intégrer en un temps record

notre environnement et à s'entourer d'une équipe complémentaire, avec en particulier une nouvelle fonction de Directeur de la Performance incarné par Romain Barras que vous connaissez tous.

Le dispositif « Athlé Pro » a été entièrement remodelé afin de garantir son efficacité et de s'assurer que tous les athlètes disposent d'un statut social commun. A ce titre, l'ensemble des contrats des athlètes est désormais géré par l'intermédiaire d'une société coopérative. De plus, moyens importants ont été dégagés afin d'augmenter le nombre d'athlètes professionnels :

85 athlètes et 7 entraîneurs bénéficient du statut professionnel ; ils étaient 25 en 2007 lors de la création de ce statut à l'AG d'Annecy.

Afin de préparer au mieux les échéances internationales dont celles des JO de Paris 2024, un collectif réunissant les athlètes expérimentés et la génération « Ambition 2024 » a pris forme l'an passé ; des regroupements réguliers, qui dépassent le cadre sportif, permettent d'établir des partages d'expériences et des relations vertueuses entre tous.

Des moyens importants sont mobilisés pour les athlètes qui forment l'élite 2024-2028, avec un soutien non négligeable de l'ANS. Les critères établis par la cellule Haute-Performance pilotée par son Directeur et validés par la DTN sont justes et équitables. Par souci de transparence, ils sont à disposition de tous en consultation libre.

Au niveau des résultats, vous me direz que le bilan peut apparaître maigre avec en 2022 une seule médaille aux Championnats du Monde et 9 aux Championnats d'Europe.

Ces 2 compétitions sont certes majeures, mais ne reflètent pas seules le Haut Niveau à la Fédération. Nos disciplines et catégories de pratiques sont multiples : cette grille de lecture doit également se refléter dans l'analyse des résultats de l'Equipe de France élite.

Alors OUI nous avons bien conscience que 10 médailles sur les 2 championnats internationaux majeurs, relayées dans les médias, est loin d'être satisfaisant.

Mais quel écho est-il fait des excellents résultats de nos jeunes, en particulier U18-U20 ? Quelles expositions médiatiques ont nos athlètes du secteur Running - Cross, Trail et Grand Fond – avec leurs formidables résultats ?

Comme d'autres disciplines sportives l'ont connu avant nous et d'autres encore le connaissons à l'avenir, nous sommes dans une phase de reconstruction après un véritable trou générationnel.

Pour ces raisons nous sommes à la fois conscients et confiants pour l'avenir des équipes de France.

Le Haut Niveau est la vitrine médiatique de notre sport, mais je souhaite mettre l'accent sur toutes les initiatives prises dans les autres domaines et qui caractérisent la richesse de l'Athlétisme.

Notre politique de développement est ambitieuse

Il est impossible de citer tous les dispositifs sur lesquels nos équipes travaillent mais parmi eux les jeunes, la forme et la santé, les dispositifs à destination des entreprises ou les runners tiennent une place essentielle.

Concernant **les jeunes pour lesquels la CNJ** réalise un travail de grande qualité autour de Didier Vareecke, Bénédicte Roze, les services fédéraux et la DTN.

Toutes les initiatives sont maintenant bien relayées dans les comités départementaux et les ligues et connaissent en chaque occasion beaucoup de succès ; la dernière en date étant la Coupe des ligues de Cross à Carhaix.

Les Assises organisées régulièrement depuis 2 ans nous permettent de construire une politique innovante et durable. Enfin lors du temps fort de la rentrée des clubs, ce sont près de 650 clubs dans toutes la France qui ont participé à l'opération nationale et journée porte ouverte « Kinder+ sport » pour accueillir plus de 65 000 enfants.

Dans le domaine loisirs-santé qui s'est largement ouvert dans nos clubs, nous pouvons être fiers des actions et des outils déployés. Par exemple, l'intégration de la marche nordique et de la marche active au sein même de la CNM va faciliter le développement de ces pratiques et en ouvrir davantage l'accès.

Là encore, le travail de concertation conduit par Martine Prévost, Florence Colle et Maryse Breton produit des effets positifs sur le nombre de nouveaux pratiquants.

Au niveau du **Sport en Entreprise**, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie au travail pour les salariés, nous avons signé en décembre une convention de partenariat avec le MEDEF pour développer nos pratiques au sein des entreprises. A cette occasion nous avons présenté les outils produits par nos techniciens et notre service Développement.

Il nous appartient de déployer ce partenariat sur chaque territoire, nous pouvons compter sur Dominique Carlac'h pour vous soutenir dans vos démarches.

N'hésitez pas à contacter les CCI locales tout comme les agences Pôle Emploi avec lesquelles nous entretenons désormais des relations régulières dans le cadre de l'opération « Du stade vers l'emploi » qui permet en chaque occasion d'établir des liens entre les clubs et les entreprises locales.

Le Running, qui poursuit son évolution, est un enjeu majeur pour nous.

Les 5 Km que nous avons popularisés durant la période COVID sont devenus une nouvelle discipline qui permet de construire une passerelle entre la piste et la route, et de nouveaux événements ont été créés.

Le Trail est en plein essor dans toutes les régions, et la France peut se targuer d'en être le leader mondial avec, dans chaque championnat, de nombreuses médailles.

Que ce soit sur la route, en cross ou dans nos montagnes, tous nos championnats sont remarquablement organisés et nous sommes le seul pays à être représenté dans toutes les compétitions internationales.

Pour ceux qui considèrent toutes ces disciplines comme secondaires, sachez qu'avec 49 nations présentes aux championnats du monde de Trail, c'est pratiquement le double de pays comparés à d'autres sports comme le Hand Ball, le Biathlon, l'Escrime ou encore le Rugby à 7, pourtant disciplines olympiques.

Des réformes sont nécessaires pour moderniser notre fonctionnement

2022 a aussi été l'année de la réflexion sur les réformes à engager et sur les chantiers à mettre en œuvre pour moderniser l'athlétisme. L'objectif est de l'adapter aux attentes des nouveaux pratiquants. Je peux en particulier citer les sujets qui ont alimenté, et qui alimentent encore, de nombreuses journées d'échange et de réflexion :

- la date du début de saison ;
- le certificat médical ;
- les incidences de la loi sur la gouvernance du sport, que Jean Gracia présentera tout à l'heure et qui feront l'objet d'une validation aujourd'hui. J'en profite pour remercier notre service juridique fortement mobilisé sur le sujet ;

- la nouvelle organisation du siège fédéral sera évoquée par notre Directrice Générale, elle a été conçue pour mieux répondre à la mise en œuvre de notre programme « Impulsion 2024 » pour lequel vous nous avez élus.

Les changements sont toujours difficiles à réaliser, ils suscitent des interrogations, parfois des freins, et plus souvent une période d'adaptation.

Je tiens à saluer ici le travail de pédagogie entrepris par la Directrice Générale et l'ensemble du Comité de Direction, qui ont su susciter l'adhésion des services dans notre projet.

La structuration parallèle des services de la FFA, nécessaire pour atteindre nos objectifs, a été entreprise depuis plusieurs mois, ce n'est pas encore entièrement achevé.

Des outils informatiques et technologiques sont en cours de déploiement, des recrutements encore en cours. Nous devrions être en ordre de marche en septembre pour une saison qui s'annonce déterminante et passionnante avec des axes **prioritaires et tous complémentaires pour l'ensemble de nos pratiquants** :

- quel que soit leur âge,
- quel que soit leur niveau,
- quel que soit leur terrain d'expression (piste, running) ;
- quels que soient leurs objectifs (compétition, forme et santé, lien social).

Le tout dans un souci d'intégrité et d'optimisation de nos organisation.

Au niveau des compétitions et nos organisations

Sur ce sujet, je me réjouis que tous nos événements aient été marqués par la réussite et la satisfaction des athlètes et de leurs clubs.

Avant tous nos championnats :

- les championnats sur piste ;
- les championnats Running ;
- les championnats de Marche ;
- les Meetings outdoor et indoor.

Mais aussi nos événements patrimoine :

- l'Ekiden de Paris, qui fêtera ses 10 ans cette année ;
- les Meetings Paris, indoor à Bercy et Diamond League à Charléty.

Un grand merci à Alain Talarmin et la CSO, la CNR, la CNM, la CNAM, la COT et ses centaines d'officiels, juges bénévoles, au service de la Fédération et de la DTN qui assure un suivi cohérent et accompagne les structures dans leur organisation.

Tous ces rendez-vous ont été diffusés sur ATHLE TV, notre propre chaîne qui permet de donner plus de visibilité à notre sport ; elle est gratuite pour tous nos licenciés.

- Tous ces événements qui représentent la vitrine de l'athlétisme sont aussi les fruits d'un travail acharné et minutieux des organisateurs locaux sans qui la Fédération ne pourrait pas organiser. Je souhaite saluer leur engagement désintéressé et volontaire par des applaudissements.

- *N'oublions pas non plus le rôle des collectivités territoriales, premiers financeurs du sport en France, avec lesquelles nous tissons des liens et des partenariats ; sur les événements bien entendu, mais aussi sur tous les dispositifs fédéraux qui font que la FFA et ses structures territoriales gagnent en crédibilité dans de nombreux domaines au-delà de la pratique compétitive.*

De plus en plus de collectivités nous sollicitent à l'approche des JO ; c'est une très bonne chose mais cela demande un travail de suivi régulier qui est assuré par Arnaud Flanquart, le cabinet et Jean-Pierre Fournery, bien soutenus par le service juridique et la Direction du développement.

Pour les pouvoirs publics, nos domaines d'expression maintenant dépassent le cadre de la compétition et ceci est le reflet de la place du Sport dans la société actuelle. Les enjeux sociétaux explosent et nous sommes présents, dans notre diversité, dans un objectif d'inclusion et d'intégrité.

L'éthique et la déontologie sont au cœur de nos préoccupations

L'occasion m'est donnée de mettre en avant le travail du CED, qui contribue à lutter contre toutes les formes de dérives dans nos pratiques.

Les membres de ce comité réunis autour de leur Président Michel Samper ont traité cette année une centaine de cas comportementaux, reflets hélas ! des maux qui gangrènent notre société où le « Vivre ensemble » devient de plus en plus compliqué et c'est pourtant une valeur qu'il nous faut défendre et véhiculer.

Il est important que chacun d'entre nous prenne conscience et agisse à son niveau. La défense et la diffusion de nos valeurs éducatives et citoyennes sont fondamentales ; le respect, la tolérance, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme font partie des sujets que nous n'avons pas le droit d'éluder.

*Dans notre rapport avec les instances sportives, faisons en sorte d'imposer notre rôle sociétal dans l'évaluation de nos actions. Toutes les actions de terrain que vous mettez en place vont dans ce sens. Au-delà des performances sportives je reste convaincu que nos clubs sont de **véritables opérateurs du bien-vivre ensemble et se doivent également d'être tournés vers la performance sociale.***

Cette notion de Performance sociale est d'ailleurs de plus en plus importante et son périmètre est large. Je viens d'aborder le sujet d'éthique et de déontologie, mais les notions telles que l'inclusion, la mixité ou le développement durable doivent également être prises en compte dans toutes les actions et dispositifs que nous mettons en place.

Cela fait d'ailleurs partie des dispositifs d'informations et de recommandations stratégiques des instances nationales mais aussi internationales, dans lesquelles la France et la FFA doivent avoir leur place.

Par ailleurs, je tiens à saluer le travail de nos organes disciplinaires de première instance et d'appel, qui ont eu à gérer plus de 20 dossiers depuis notre dernière Assemblée générale, et dont l'action est exemplaire malgré des dossiers souvent compliqués.

International

- *Au niveau de nos relations internationales, nous avons vécu aussi une année riche.*

Tout d'abord, je tiens à féliciter officiellement la réélection de Jean Gracia au poste de 1^{er} Vice-Président d'European Athletics ; une élection qui vient récompenser tout le travail qu'il réalise au sein de cette institution.

Cela perpétue la présence française dans les instances européennes et mondiales, comme a si bien pu le faire Pierre Weiss que je tiens à saluer pour son retour parmi nous.

Je tenais également à évoquer la place de l'athlétisme au niveau mondial : Sébastien Coe dans son discours le week-end dernier lors du congrès de l'European Athletics s'est félicité du retour de l'intérêt mondial pour l'athlétisme.

L'athlétisme mondial a une bien meilleure réputation qu'en 2015 notamment par les réformes mises en place et le renforcement de l'intégrité.

Comme l'indique Sébastien Coe : « Les décisions ne sont pas prises dans un but de popularité mais pour préserver et protéger la réputation de l'athlétisme mondial. » ; nous sommes également dans cette dynamique.

A l'approche des J.O., de nombreux pays nous sollicitent, nous faisons un maximum pour les mettre en relation avec les collectivités territoriales, ce qui nous permet de renforcer nos liens.

- Que ce soit au niveau européen ou au niveau mondial, nous devons tenir compte des évolutions de nos deux fédérations de tutelle : EA et WA.

Les calendriers internationaux se sont enrichis avec désormais des compétitions placées dès le printemps :

sont concernés la Marche et les relais mais aussi en 2024 les Championnats d'Europe de Rome programmés en juin.

Au niveau européen, le semi et le marathon disparaîtront prochainement des programmes habituels et seront organisés sur un long week-end dédié au running, qui regroupera les 10 KM, semi-marathon et marathon. Tout comme le marathon au niveau de WA qui fera l'objet d'une manifestation en dehors des championnats traditionnels.

Ces évolutions vont engendrer des adaptations pour nos calendriers nationaux ; il faut s'y préparer.

Le ranking qui a fait son apparition en 2022 nous conduit également à changer nos habitudes et à inscrire nos compétitions avec des délais imposés ; rien n'est simple.

Sur ces sujets sensibles, nous avons besoin aussi d'avoir des relais sur le terrain et vous êtes les mieux placés pour jouer ce rôle.

Plus que jamais, nous devons déconnecter notre calendrier national et nos pratiques du calendrier international. C'est ce chantier qui est en cours avec la CSO, la CNR, la CNM.

L'international, c'est aussi notre soutien et notre implication sans réserve sur la lutte contre le dopage pour laquelle nous travaillons en étroite collaboration avec l'AFLD et l'AMA.

Le plan prévention mis en place depuis 2021, renforcé aujourd'hui par le programme européen « I RUN CLEAN » est largement diffusé auprès des athlètes et entraîneurs, mais ce n'est pas suffisant.

Des actions de prévention plus pertinentes doivent être mises en place à l'occasion de nos stages à tous les niveaux. Nous travaillons en étroite collaboration avec la nouvelle équipe de L'AFLD. Récemment lors d'une réunion de calage, l'AFLD nous a félicités pour l'organisation que nous avons mise en place avec

une véritable volonté que ce sujet soit traité au niveau politique à la FFA. Nous nous sommes engagés pour qu'à l'aube de 2024 des efforts encore plus particuliers soient réalisés dans le cadre de la prévention.

Au niveau des événements internationaux, et en plus de notre rendez-vous mondial qu'est le meeting Diamond League de Paris, nous aurons 3 rendez-vous à honorer d'ici la fin de l'Olympiade :

- *la Coupe d'Europe du 10.000 m à Pacé en 2023 et 2024 ;*
- *les Championnats « OFF Road » au printemps 2023 à Annecy ;*
- *les Championnats du Monde des 24h à Albi en 2024 ;*

Je ne doute pas de la réussite de ces événements et de l'engagement de nos structures locales.

Notre implication internationale se réalise régulièrement avec les pays méditerranéens ; les championnats U23 de l'UMA organisés en Italie et en Espagne ont connu une nouvelle fois un vif succès.

*Je rappelle que cette institution est co-présidée par la France et la Tunisie, **et je remercie Bernard Amsalem pour son implication.***

S'agissant de nos relations avec le COJOP 2024, nous avons comme vous l'avez entendu lors de l'ateliers composé un groupe de travail de manière à définir les objectifs de notre stratégie.

Nous sommes totalement engagés pour contribuer à la réussite des JO de Paris, même s'il nous reste encore quelques zones d'ombre qu'il nous faut éclaircir au plus vite afin que notre famille soit considérée par le COJO comme un acteur indispensable à la réussite des Jeux.

*Les JO doivent être un accélérateur pour notre développement et être ainsi l'occasion à saisir pour bien affirmer notre place de sport olympique numéro 1. Les institutions ont pour habitude d'évaluer la santé des fédérations à partir du nombre de médailles et du nombre de licenciés, **qui restent des critères incontournables.***

Ensemble, anticipons et réussissons la rentrée post-olympique !

Et maintenant ?

En conclusion, je voudrais que chacune, chacun d'entre vous prenne bien la mesure de tous les chantiers et évolutions en cours et fasse en sorte de les décliner localement en s'appuyant sur vos clubs.

Je compte sur vous tous !

A un moment où la gouvernance de certaines fédérations et pas les moindres est remise en cause, nous pouvons être fiers de la bonne santé de la FFA, nous vous le devons par votre engagement, votre motivation et votre intégrité.

J'en profite pour saluer le travail de suivi au quotidien réalisé par notre Secrétaire Général, Jean-Marie Bellicini et son adjoint Alain Martres ainsi que la rigueur dans notre gestion financière conduite par notre Trésorier Jean Thomas.

Les interventions qui vont suivre vous permettront d'évaluer et de mesurer à la fois la gestion administrative et financière de notre fédération.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS – CSR

163 délégués présents à 8h45 – nombre de délégués et de voix suffisant - quorum atteint.
Jean Gracia ajoute que la majorité des deux tiers est atteinte pour les autres résolutions.

6. APPROBATION DU PV DE L'AG DU 23 AVRIL 2022

→ Suffrages exprimés 231 389 = 94,37 % : approbation.

7. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DES SECRETAIRES GENERAUX – Jean-Marie BELLICINI ET Alain MARTRES (en complément voir annexe)

Jean-Marie Bellicini

« Merci Président,

Avant de commencer, une petite information : comme d'habitude nous allons projeter un certain nombre de slides plus ou moins rapidement, le PowerPoint vous sera transmis dès que possible.

Aujourd'hui je laisse Alain démarrer notre intervention proprement dite.

Alain Martres

Le Président a évoqué les 4 ateliers auxquels vous avez pu assister hier après-midi.

Nous n'allons pas en reparler, mais suite à l'atelier Paris 2024 une question nous inquiète à propos, du Stade de France (le SDF).

On s'inquiète pour les escortes antidopage qui, dans l'exercice de leur « miction » ... pardon, de leur mission, risquent en pleine nuit, quand les derniers athlètes auront enfin satisfait aux obligations prévues par la loi et qu'il n'y aura plus de métro, de se retrouver sans domicile au Stade de France. SDF au SDF : un beau titre pour un roman policier ! Mais redevenons sérieux !

Notre intervention comportera essentiellement deux parties, illustrées par quelques slides : la première sera classique avec la vie courante qui présentera les données habituelles sur les licences, les ligues, les comités, les clubs, les différentes réunions, etc.

Dans la seconde partie, nous ferons un focus important sur les championnats de France.

Nous vous proposons d'abord de prendre connaissance des lieux d'implantation des dernières Assemblées générales ordinaires, depuis Pont-à-Mousson en 2007 à Marignane 2023. Le record est détenu par la région G-E qui en a organisé 4 : 2 en Alsace, une en Lorraine et une en Champagne-Ardenne ! 4 ligues métropolitaines ont pour l'instant passé leur tour...

En 2024, nous retournerons à Albi et ensuite, les candidatures pourront à nouveau être reçues.

Jean-Marie Bellicini

Pour votre information, les chiffres qui suivent sont tous ceux du 31 août 2022.

Nous passons désormais au point sur les licences.

- Apparaissent les chiffres clefs relatifs au nombre de licences au 31/08/2021 et 2022, puis au 15 avril 2023, ce qui pourrait nous amener en fin de saison autour de 307 00, soit une croissance espérée de 1.76 % avec une répartition H/F proche de la parité, alors qu'en 2 000, il n'y avait que 37% de féminines ; mais nous y reviendrons.

- le diagramme montre l'état des licences par ligue au 31/08/2022 avec la croissance (ou décroissance) depuis 4 ans (ligne rouge au 31 août 2018).

Les barres bleues représentent le nombre de licences fin août 2022 par ligues métropolitaines – nous verrons l'Outre-mer sur la slide suivante.

La ligne rouge représente la tendance par rapport à 2018.

Trois ligues ont parfaitement pris le virage post-covid : ARA (+3.71%), BRE (+1.38%) et PCA (+0.39%) – d'autres ligues ont plus de difficultés ; à ce jour la situation a évolué positivement même s'il nous manque encore près de 14 000 licenciés pour retrouver notre niveau antérieur.

Pour l'Outre-mer : globalement, comme le montre la slide, les ligues en question retrouvent peu à peu leur niveau maximum, même si des efforts restent encore à fournir. A noter que la nouvelle Calédonie est à +25%.

Il manque Mayotte (384 licenciés) qui est un comité départemental et les Communautés Territoriales Wallis & Futuna (55 licenciés) et Saint Pierre & Miquelon (61 licenciés) ; donc environ 500 licenciés supplémentaires.

En ce qui concerne la parité et la répartition par type H/F, si, pour les licences découverte, compétition et loisir-running, on est proche de la parité, on constate un fort déséquilibre pour les licences loisir-santé avec 77% de féminines, ainsi que pour les licences encadrement : presque l'inverse avec quasiment 2/3 d'hommes. Les licences Entreprise sont pour l'instant trop peu nombreuses pour être analysées avec pertinence.

De plus, si on affine cette dernière donnée, vers les DEO (Dirigeants, Entraîneurs, Officiels) - celle concernant l'encadrement - on constate, et c'est fort regrettable, que 70% des dirigeants, 61% des officiels et 73% des entraîneurs sont des hommes, comme s'il y avait un plafond de verre que nos licenciées femmes n'arrivent pas ou ne souhaitent pas briser...

En complément d'information, sans slide : un focus sur les officiels montre que la parité est respectée pour les officiels de niveau 1 (départemental), pour diminuer progressivement en passant par le niveau régional (niveau 2) jusqu'au niveau 3 (fédéral), où on trouve 2/3 d'hommes.

Toutefois, des progrès à noter, puisque pour les Jeunes Juges, par exemple, on en compte 61% de sexe féminin. Il reste à pérenniser ce pourcentage.

Par ailleurs, sans vouloir anticiper l'intervention du DTN, en ce qui concerne les CTS, on ne trouve, là encore, proportionnellement que très peu de femmes.

Merci à la Commission mixité qui s'est emparée du sujet. Nous en profitons pour signaler l'initiative initiée par le CNOSF : le « club des 300 femmes ». Dans la 1^{ère} promotion de 150 femmes, 10 sont issues de la FFA.

La 2^{ème} promotion, encore de 150 femmes, vient d'être lancée (circulaire en préparation*).

*depuis la circulaire a été diffusée → [voir lien](#)

Si on considère les licences par catégories d'âges et de sexes, on constate -et c'est une belle surprise- une majorité féminine chez les U14, U16 et U18. Nous nous autorisons à citer Jérôme Nicault, Secrétaire général de la Ligue ACA qui a fait la même constatation dans sa ligue et qui affirme : « les jeunes filles sont soucieuses de leur silhouette ; plusieurs Miss France ont d'ailleurs fait de l'athlé. Les jeunes garçons s'occupent plus des jeux vidéo ». Il s'agit là bien sûr d'une déclaration qui reste à être affinée et qui n'est peut-être pas exacte à 100%, quoique...

On constate une tendance vers l'équilibre des sexes au fur et à mesure que l'on avance en âge.

Petite information complémentaire : on compte, dans nos licenciés, 143 nationalités différentes pour un total de licenciés d'environ 3 000.

La Belgique arrive en tête devant le Maroc, la 3^{ème} place étant disputée, selon les années, par l'Espagne et l'Italie. On peut encore ajouter (voir la slide), la Grande Bretagne, le Portugal et l'Allemagne.

Remarque : chiffres logiques si l'on considère la proximité géographique et...l'influence certaine du Championnat de France des clubs...

Alain Martres reprend la parole au sujet des clubs et commente les slides présentées

Au niveau du nombre de clubs par ligue : l'Île-de-France est logiquement hors concours pour le nombre de clubs, comme pour le nombre de licenciés.

On pouvait donc s'attendre à ce que la ligue ARA arrive aussi en 2^{ème} position, vu son classement au nombre de licenciés.

Pourtant, c'est le G-E qui arrive en 2^{ème} position devant ARA et N-A, ex aequo, ce qui signifie que le nombre de licenciés par club est plus petit dans le G-E qu'en ARA.

A noter que 8 ligues comptent entre 180 et 225 clubs.

Les 3 plus gros clubs (référents et associés ajoutés) se situent en PCA, I-F et BRE.

Les 3 plus gros « clubs affiliés » se situent, quant à eux, en OCC, N-A et P-L.

Malgré la période covid, on constate un nombre de clubs affiliés assez stable avec un pic à 2 488 au 31/08/2019 et une « dépression » à 2 430 au 31/08/2021.

On note que 39% des clubs ont moins de 50 licenciés et 32% entre 50 et 150, soit 71% si on ajoute ces 2 catégories : une majorité donc de petits clubs.

Concernant la répartition des clubs en nombre de licenciés sur 5 saisons : le nombre de petits clubs (moins de 50 licenciés) semble en augmentation, même s'il n'y a pas de tendance nette.

La carte de France présentée nous montre la répartition des 16 clubs élite qui ont participé au Championnat de France de clubs 2022.

5 se situent logiquement en I-F ; 3 en ARA (dans chaque académie : Lyon/Grenoble/Clermont-Ferrand) ; les autres dans de grandes villes : Marseille, Lille. Bordeaux (2 clubs) ou de grosses agglomérations : Nice, Rouen, Rennes. Bravo, donc à Amiens, le petit Poucet en termes de population concernée.

Le Secrétaire général adjoint poursuit avec les comités.

9 Comités départementaux ont plus de 7 000 licenciés, 20 moins de 1 000. La moyenne se situe à 2 881. Les 3 plus gros sont ceux de Loire-Atlantique, du Nord et de la Gironde.

Evidemment, apparaît une différence conséquente au niveau budgétaire entre près de 300 000 € et 2 000€ ; il est donc difficile donc d'avoir une approche et une politique globales.

Quelques informations complémentaires sur notre activité administrative : pour mémoire, les rapports des commissions sont à disposition sur le site fédéral → [voir lien](#)

- En 2022, se seront tenus :
 - o 15 Bureaux fédéraux,
 - o 7 Comités directeurs,
 - o 8 Secrétariats fédéraux.

L'intégralité des procès-verbaux est accessible sur le site depuis plus de 20 ans ; ce qui n'est pas forcément le cas des autres fédérations.

- o 75 PV de commissions/comités,
- o 50 circulaires.

Tout cela représente des centaines de pages ; à noter que selon les commissions, le travail est inégal, voire aléatoire. On peut d'ailleurs regretter que les consignes données soient parfois appliquées très librement...

On peut ajouter différentes publications ou réunions spécifiques : CNL - webinaires – newsletters – assises – groupes de travail - séminaire du BF ; on en oublie sûrement...

Vous l'avez compris, notre vie administrative est très riche !

Le Secrétaire général évoque ensuite l'activité sportive.

En effet, l'activité dite administrative, est toujours aussi dense. Mais en 2021-22, 1^{ère} saison véritablement post-covid, l'activité sportive a été particulièrement soutenue.

Si, durant la saison précédente, en 2020-21, on a recensé en tout et pour tout 69 compétitions, en 2021-22, on en comptait environ 5 000 dont une trentaine de Championnats de France.

Pour un rapport d'activité exhaustif, il nous faudrait toute la journée et encore...

Cette année, nous vous proposons donc, dans cette partie, de façon arbitraire, mais assumée, de faire un focus important sur les Championnats de France : histoire, courte bien sûr ; implantations, organisation, etc.

En parodiant le titre d'un film de Woody Allen sorti en 1972, on pourrait intituler cette 2^{ème} partie : « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les championnats de France, sans jamais oser le demander » ou bien « les Championnats de France pour les nuls » !

Car, les « France », c'est quand même la vitrine de notre discipline, d'où notre choix.

On avait pensé introduire cette 2^{ème} partie avec la Marseillaise comme souvent au début des Championnats – de France – s’entend. Toute réflexion faite, on va plutôt commencer par un brin d’histoire...

L’histoire, c’est aussi aujourd’hui, donc l’année 2022. Alain fera ensuite un « retour vers le passé ».

On voit sur la carte les implantations des différents championnats organisés en 2022 (piste, salle, running, marche, fond, grand fond, montagne, trail...). Toutes les ligues de l’Hexagone ont organisé au moins un Championnat : CEN 5, ARA 4, etc.

L’idéal serait qu’on puisse aussi en organiser en Outre-mer, plusieurs ligues étant structurées pour cela. Nous nous heurtons bien évidemment, actuellement, à de trop fortes contraintes logistiques et financières. Pourtant, nous espérons pouvoir revivre un jour un événement tel que Fort de France en 1997.

Nous adressons tous nos remerciements à la CDH et à son Président, Luc Volland, pour tous les renseignements communiqués, toujours d’une grande précision.

Nous en profitons pour saluer l’énorme travail de cette commission avec un site passionnant et très régulièrement mis à jour. Rappelons que c’est la CDH, sous la houlette de son Président, qui a réalisé le livre du Centenaire et qui prépare un ouvrage sur les athlètes français aux JO.

Alain Martres continue en nous racontant une « histoire courte » de l’athlétisme.

Tout commence avec l’Union des Sociétés Françaises de Course à Pied, fondée en 1887, et qui organisa en 1888 un cross qui restera dans l’histoire comme le premier championnat de France d’athlétisme.

Les historiens remarqueront que cette épreuve s’est déroulée sans les Alsaciens ni les Mosellans qui faisaient alors partie du Reich du Kaiser Guillaume II !

Ironie de l’histoire : l’Allemagne organisa son 1^{er} championnat national dans 3 villes en 1899 (11 ans après nous) ; en 1900, une des 3 villes était Strassburg. Ach, mein Gott !

Bref, en France, le programme des épreuves va s’étoffer au fil des années, avec des épreuves sur piste de plus en plus nombreuses, puis le marathon en 1920, le décathlon en 1929, etc.

A ce propos, à la demande du Président, vous savez peut-être qu’un petit groupe de travail est en train de relancer le décathlon féminin.

Mais c’est seulement en 1941 que la FFA prendra réellement la responsabilité de l’organisation de l’ensemble des championnats.

En cette même année, on organise aussi pour la 1^{ère} fois des interclubs, ces fameux interclubs qui, aujourd’hui encore, font l’objet de tant de débats animés.

La fin des années 60 et les années 70 voient l’accroissement des épreuves sur route, individuellement avec toutes les distances de fond et de grand fond, mais aussi collectivement, avec des classements par équipe, puis l’Ekiden à partir de 1996.

En ce qui concerne les stades utilisés, Colombes reste largement le stade le plus utilisé avec 170 championnats de France de différentes catégories de 1908 à 1992.

Depuis 20 ans, c’est Angers qui a organisé 5 fois les Championnats de France élite. Albi va égaliser en juillet prochain. Cependant, Angers reprendra l’avantage en 2024.

Pour la salle, dont le premier vrai championnat remonte à 1972, Liévin, malgré quelques années de fermeture pour travaux, est en passe de rattraper l’INSEP.

Jean-Marie Bellicini aborde à présent le volet sportif.

De nombreux clubs ont participé à des championnats de France en 2021/22

Chiffres logiques : 634 clubs (1/4 des clubs) ont participé aux championnats de France de cross, 463 aux 10km et 448 aux championnats de France U18/U20. Voilà le trio gagnant sur 25 compétitions prises en compte.

Après le nombre de clubs, le nombre d'athlètes classés.
Trio gagnant : cross, marathon et trail, devant le 10km et les U18/U20.
Les chiffres montrent que le running est loin devant la piste, ce qui est logique.

Au niveau du record de titres, il sera difficile de dépasser Méлина Robert-Michon qui a remporté 37 titres individuels au lancer du disque, 21 l'été et 16 l'hiver ; série en cours.
Mais elle a aussi remporté 25 victoires en Coupe de France des lancers avec son club, treize au disque, deux au poids et dix au classement général. Impressionnant !

Chez les hommes, le record de titres est détenu par le marcheur Gérard Lelièvre, sacré 34 fois, devant Alain Mimoun, 32 fois sacré sur cross, marathon et piste.

Rappelons aussi que tout au long de l'année 2022, 7 774 médailles (or, argent, bronze) ont été décernées lors des différents championnats de France. Si on estime le poids de chaque médaille à environ 50 grammes, cela représente environ 380 kg (avec les rubans) et pour les médailles d'or quelque 126 lingots ... sauf que nos médailles ne sont pas en or mais seulement d'or ! Dommage pour les athlètes mais heureusement pour le trésorier car, à environ 9 200 € le lingot, cela représenterait plus d'un million d'euros...

A noter également que nous avons 4 niveaux de Championnats de France. Le niveau 1 est constitué exclusivement des Championnats de France de cross, des Championnats de France Elite en salle et des Championnats Elite estivaux.

Il nous invite ensuite à observer la slide qui annonce les affiches des 3 championnats de niveau 1 dont il vient de parler.

Ces 3 compétitions sont celles qui attirent logiquement le plus de spectateurs, et tout particulièrement les France de cross.

Nous en avons eu la preuve en 2022 aux Mureaux et cette année à Carhaix avec un record absolu digne de certains matchs de sports collectifs.

Il faut rajouter à toutes ces compétitions qui s'intitulent « Championnats de France », d'autres épreuves de niveau national : des challenges, des critères, des coupes de France, la finale des Pointes d'or, etc.

Alain Martres nous explique la procédure habituelle pour le choix d'une implantation, depuis l'appel à candidature jusqu'à l'après-compétition

Sachez d'abord que le timing de l'appel à candidature va être modifié, tout particulièrement pour le running, avec le projet de valider certaines implantations largement en amont des compétitions, 2 ans par exemple, voire plus.

Une fois les candidatures reçues avec l'avis de la ligue, on demande aussi, selon les compétitions, l'avis des commissions sportives concernées, du pôle organisation, du marketing, de la DTN et, si besoin, de la CES.

→ Le choix final est fait par le Bureau fédéral et par le Comité directeur pour les 3 championnats de type 1.

Le cahier des charges, qui mentionne, entre autres, les droits d'organisation -quand il y en a- est envoyé à la structure organisatrice, à laquelle incombe la responsabilité de l'organisation (ligue, comité, club). Un COL (Comité d'Organisation Local) est créé auquel sont associés des salariés de la FFA, qui viennent sur place pour participer à des réunions techniques permettant de balayer tous les points relevant de l'organisation de la compétition. Evidemment, une compétition en salle ou sur un stade ne nécessite pas les mêmes moyens qu'un trail de 80km en pleine montagne !

Dans le désordre, il s'agit de recruter pour une, 2 ou 3 journées, des jurys, des bénévoles, des escortes anti-dopage, un staff médical, des agents de sécurité, etc.

Il faut aussi penser aux hébergements, à la restauration, aux transports, aux médias, aux invitations des élus et partenaires de la FFA, mais aussi aux collectivités locales, départementales, régionales, ce qui peut engendrer parfois de petits problèmes protocolaires.

Sans oublier d'éventuelles retransmissions TV engendrant des contraintes techniques, la signalétique, le fléchage, la pose de filets et de rubalise (parlez-en, par exemple à tous les bénévoles lors des France de cross), de barrières ; à rajouter le matériel informatique, imprimantes, tenues des officiels, médailles, etc.

Et puis, il y a la mise en ligne des résultats, les bilans, entre autres, financier, etc. La DG fera cet après-midi un point sur les retombées médiatiques de nos championnats les plus importants, ainsi que sur les retransmissions TV.

Bref, chaque championnat représente quand même un énorme chantier et malheur à nous s'il y a un couac... même petit !

Le Secrétaire général fait ensuite un focus sur les Championnats de France.

Ce focus sur les Championnats de France nous incite d'abord à rappeler les valeurs de l'athlétisme, pendant que d'autres fédérations -et pas des moindres- sont actuellement sous les feux de l'actualité, y compris pour des raisons extra sportives...

Comme l'a souvent dit le Président, la charte d'éthique et de déontologie promeut les valeurs du sport en général et de l'athlétisme en particulier.

Parmi ces valeurs, ce nuage de mots en complément de celui du Président, reprend les notions de :

- *combativité*
- *dépassement de soi*
- *esprit d'équipe*
- *solidarité*
- *tolérance*
- *respect*
- *loyauté, ...*

Toutes ces valeurs concernent bien toutes les parties prenantes des Championnats de France, mais aussi de l'ensemble de nos compétitions.

*Rappelons qu'en exergue de cette charte, on lit ce qui devrait représenter, en quelque sorte, notre devise : « **Bien vivre ensemble un athlétisme exemplaire** ».*

*Rappelons aussi que l'art 1.5 des nouveaux statuts stipule (à valider cet après- midi) que nous devons -je cite : « **Défendre les valeurs fondamentales de la République française** ».*

C'est un combat quotidien et un vaste programme :

- *lutter contre le harcèlement et les agressions sexuelles,*
- *lutter contre les atteintes à la laïcité et toutes les discriminations,*
- *lutter contre le dopage et toutes les déviances,*
- *promouvoir la parité H/F,*
- *lutter contre la bêtise et la méchanceté, mais là... « **A l'impossible nul n'est tenu** » !*

La Fédération est trop souvent jugée, uniquement sur le nombre de médailles que nous remportons ou non, par exemple lors des JO...

Rappelons que parmi les licenciés, le nombre d'athlètes sur listes de haut niveau représente moins de 0,2%.

La famille de l'athlétisme, ce sont aussi tous les jeunes, depuis les EA jusqu'aux juniors (U20), les masters qui se distinguent régulièrement sur les compétitions internationales, mais aussi toutes celles et tous ceux qui pratiquent à leur niveau, départemental, régional, national, l'athlétisme sur piste ou « off road » pour ne pas dire « hors stade » ; cela, grâce à tous ceux qui le leur permettent : entraîneurs, juges, dirigeants. N'oublions pas tous les adeptes du sport-santé et du sport-loisir, bien entendu.

Rappelons que l'acronyme de notre ancien partenaire, signifie « Anima Sana In Corpore Sano », un esprit sain dans un corps sain.

Oui, la FFA joue aussi un rôle social et sociétal : ce n'est pas rien, en effet, de contribuer à ce que tous les pratiquants soient bien dans leurs baskets – leurs pointes ou leurs chaussures à lames de carbone en prenant du plaisir à se retrouver au sein d'un club !

Le Secrétaire général adjoint conclut avec le devenir des Championnats de France et de toute notre activité
Si nous voulons rester en phase avec la société, nous allons devoir évoluer, repenser le calendrier, le registre des compétitions, comme évoqué hier après-midi dans un atelier et par le Président.

Faut-il moins de championnats ? Faut-il faire des regroupements, comme annoncé, par exemple, au niveau international : 5km et 1/2M, ou marathon et 10km, au même endroit sur un week-end ?

On se souvient de la règle des 3 unités du théâtre classique :

« Qu'en un lieu, en un jour, un seul fait accompli Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli ».

Là, on aurait la même chose : l'unité de lieu, l'unité de temps et l'unité d'action avec la même dramaturgie – on parlera plutôt de suspense- tout au long des compétitions !

Jean-Marie Bellicini termine l'intervention conjointe.

Alain l'a dit, c'est le moment de conclure, tout d'abord, en remerciant celles et ceux qui travaillent à nos côtés, tous les bénévoles et tous les salariés du staff fédéral, sous la houlette de la Directrice générale.

*De façon générale, rappelons-nous que pour faire progresser la Fédération, il faut bien se positionner et, comme le dit Aristote t : « **L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit** » ... alors nous pouvons faire le bon choix. »*

Nous vous remercions pour votre attention. »

Le Président souligne la qualité de l'intervention de nos Secrétaire général et Secrétaire général adjoint que l'on a surnommés « **Tic et Tac** » tant ils travaillent en étroite collaboration et réalisent un travail de grande qualité au quotidien !

8. TEXTES REGLEMENTAIRES PRESIDENT DE LA CSR – Jean GRACIA (voir annexe)

Le président de la CSR remercie les services de la FFA, la Directrice générale, et plus particulièrement le pôle juridique qui a fourni un travail considérable pour mener à bien ces modifications de textes.

Les propositions de modifications des textes sont présentées (annexe), analysées et commentées par Jean Gracia. Les résolutions, questions et votes sont résumés ci-dessous.

✓ Introduction – Loi du 2 mars 2022

QUESTION - JérémY Bontemps du Centre Val-de-Loire : « On est sur le niveau régional ? ».

→ Jean Gracia : « Non, on est sur le niveau fédéral ».

- VOTE PRELIMINAIRE : CRITERES D'ELIGIBILITE

→ résolution **1** (critères pour les candidats) - Suffrages exprimés **219 078 = 91,04 %** de votes positifs – Validation actée

→ résolution **2** – (critères pour les têtes de liste) - Suffrages exprimés **225 200 = 90,13 %** de votes positifs – Validation actée

QUESTION - G. Sechaux – Ile-de-France : « Pourquoi l'on vote seulement pour la tête de liste ? »

→ Jean Gracia : « Pour 2028, on ira peut-être au-delà mais cela nous a semblé important de proposer déjà une étape ».

QUESTION René Meyer – Occitanie : « On note le rapprochement relatif à la part du budget consacré aux dirigeants ; 14 000 euros alors que pour la formation, ce n'est pas la même chose, n'y-a-il pas « paradoxe » ?

→ Christine Virlovet : « La formation se fait en visioconférence et par bénévoles donc cela s'avère peu coûteux ».

QUESTION Un délégué – Ile-de-France – coordonnées inaudibles : « Des formations anti-corruption sont-elles prévues ? »

→ André Giraud répond que le CED a fait des propositions pour nous aider sur ce sujet.

- MODIFICATION DES STATUTS

→ Suffrages exprimés **223 818 = 91,25 %** de votes positifs – Validation actée

QUESTION O. Dupraz – Occitanie : « Les clubs constitués 50 jours avant l'Assemblée générale ont-ils droit à une voix ? »

→ Jean Gracia confirme que oui.

QUESTION J.J. Godard – Ile-de-France : « Dommage que le délégué ne soit pas élu dans une AG départementale car c'est là le cœur de la base ».

→ Jean Gracia : « Il y a eu moult débats à ce sujet ; au final, on a choisi de ne pas se disperser dans diverses élections ».

QUESTION O. Martinot-Lagarde – Ile-de-France : « L'extrait de casier judiciaire est-il demandé ? »

→ Jean Gracia précise que oui ; c'est le n° 3.

- MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

→ Suffrages exprimés **228 495 = 92,59 %** de votes positifs – Validation actée

QUESTION G. Tariaffe – Guyane : « Au sujet du désert médical, cela ne nous résoudra rien ; nous rencontrons d'énormes difficultés dans le recrutement des médecins pour mener nos missions ».

→ Jean Gracia : « On en est bien conscient mais on ne peut pas légiférer pour des problématiques locales. On ne peut qu'encourager à continuer de chercher des médecins ».

QUESTION M. Ferrari – Auvergne Rhône-Alpes : « Quelle est la date limite de mandat pour un Président de ligue ? »

→ Jean Gracia : « Le compteur commence à partir du moment où les ligues ont été restructurées ! »

QUESTION M. Bouzid » – Ile-de-France : « Pourquoi le scrutin de liste est-il imposé aux ligues ? Si un président de ligue fait 3 mandats dans une ligue, a-t-il le droit à 1 autre mandat dans une autre ligue ? »

→ Jean Gracia : « Non, je rajouterai que pour le moment, ce n'est pas prévu. »

Au sujet du scrutin de liste imposé, nous pensons qu'il est préférable d'avoir le même système dans toutes les ligues.

- REGLEMENT ELECTORAL

→ Suffrages exprimés **231 539 = 94,98 %** de votes positifs – Validation actée

QUESTION Un délégué Auvergne-Rhône-Alpes – coordonnées inaudibles : « Est-il prévu que la personne puisse candidater à la fois comme officiel, entraîneur et dirigeant ? »

→ Jean Gracia : « Non, on doit choisir à quel titre on se présente ».

QUESTION Marcel Ferrari – Auvergne Rhône-Alpes : « Pour la campagne électorale, comment fonctionne le financement afin que cela reste démocratique ? ».

→ André Giraud répond qu'à la 1^{ère} réunion de la Commission Ethique présidée par M.G. Buffet, cette question a été posée. On attend les propositions.

→ Jean Gracia : « Un président de fédération a, en effet, s'il se représente, forcément un avantage sur un candidat extérieur ; il nous faut être le plus transparent possible ».

- **CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE**

➔ Suffrages exprimés **236 012 = 98,05 % de votes positifs** – Validation actée

9. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL (voir annexe)

Bonjour à toutes et à tous,

C'est un plaisir de vous retrouver cette année à Marignane pour la présentation des comptes annuels 2022 et du budget prévisionnel 2023. Comme chaque année, les documents officiels ont été publiés sur le site de la Fédération il y a une quinzaine de jours. Vous avez pu ainsi prendre connaissance avant cette assemblée générale du rapport de gestion sur l'année 2022, de la plaquette des comptes 2022 et du budget prévisionnel 2023. Comme l'an dernier la plaquette des comptes a été réalisée par notre cabinet d'expertise-comptable avec l'aide du service comptable de la Fédération et sous le contrôle du Commissaire aux comptes. Ces comptes annuels, ainsi que le budget prévisionnel, ont été approuvés par le Comité directeur du 31 mars dernier. Dans mon intervention, je ne reprendrai pas tous les chiffres qui y figurent mais j'apporterai des commentaires sur ceux qui me paraissent les plus significatifs, en m'appuyant sur des documents synthétiques qui vous seront projetés. Dans l'ensemble, ma présentation sera assez proche de celle de l'an dernier avec, toutefois, quelques modifications afin d'être le plus clair possible.

Mon intervention portera d'abord sur les **comptes de l'année 2022** sous la forme traditionnelle puis sous la forme analytique avec ses 9 chapitres.

Ensuite, après le rapport du Commissaire aux Comptes, je vous présenterai le budget prévisionnel 2023.

▶ **Présentation du bilan au 31/12/2022**

Dans le rapport de gestion publié sur le site de la fédération, les différents postes du bilan actif et passif ainsi que le compte de résultat ont fait l'objet de commentaires. On ne va pas projeter ici tous les documents de la plaquette, l'objectif aujourd'hui est d'être synthétique à l'aide de graphiques.

➤ **Bilan actif**

Le total du bilan au 31/12/2022 s'élève à 15.874.420 € contre 15.177.121 € au 31/12/2021, soit une augmentation de 697.300 € (+5 %).

A l'écran, vous avez la répartition en pourcentages et montants des différents postes de l'actif.

Les disponibilités représentent la plus grande part : 51%. Elles s'élèvent au 31/12/2022 à 8.077.000 euros contre 6.915.000 € en 2021, soit une hausse de plus de 1M€, grâce à une bonne gestion des flux financiers et plus de rigueur dans recouvrement de nos créances qui diminuent justement de plus de 400.000 €.

Au 31/12 elles représentent 22% de l'actif. Les immobilisations nettes représentent 23% pour un total de 3.582.000 €. En 2022 les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 428.450 € ; elles correspondent à des matériels et développements informatiques et des logiciels. À noter que dans les immobilisations, figurent les locaux du siège de la fédération pour une valeur nette comptable de 2,3 M€, ce chiffre est très inférieur à leur valeur de marché estimée à plus de 8M€.

➤ **Bilan passif**

Vous avez ici la répartition du passif par postes.

Les fonds propres (incluant le résultat de l'exercice) représentent 13% du total du bilan et se maintiennent autour de 2M€. Le poste le plus important du passif ce sont les produits constatés d'avance (45% du total), ils représentent essentiellement la part des licences et cotisations perçues entre le 01/09 et le 31/12 2022 reportée pour 8/12^{èmes} sur l'année 2023.

Les provisions pour risques et charges évoluent très peu et restent à un montant légèrement supérieur à 300.000 € Elles tiennent compte de tous les risques connus à la date d'établissement des comptes.

La ligne emprunt correspond au prêt accordé à la Fédération par notre partenaire Crédit Mutuel, pour un total de 1,3 million d'euros remboursable sur 10 ans. Au 31 décembre 2022, le montant restant à rembourser est de 1,135 M€.

Les autres postes du passif représentent les dettes fournisseurs, les dettes sociales et fiscales ainsi que les charges à payer pour un total de 5,5 M€ contre 5,4 M l'an dernier.

▶ Le compte de résultat

➤ **Exploitation courante : répartition des produits**

L'ensemble des produits d'exploitation s'élève à 26,368 M€ contre 19,703 M€ en 2021, soit une hausse de 6,7 M€. Le produit des licences et cotisations clubs représente 40%, il s'est élevé à 10,434 M€ contre 8,7 M€ l'an dernier. Les partenaires privés représentent 24% de nos ressources, en nette augmentation par rapport à l'an dernier 6,429 M€ contre 4,922 (soit +1,5 M).

Les subventions s'élèvent à 5,628 M contre 4,181 M, elles représentent 21% du total des produits. Dans ce total les aides de l'ANS représentent 4,4 M (en hausse de près d'1M€). Les subventions des collectivités locales et territoriales ont également beaucoup augmenté, elles s'élèvent à 1M€ en hausse, de près de 300.000 €.

▶ **Évolution des produits**

Évolution des produits sur 4 années : comme je viens d'indiquer dans mes commentaires sur la slide précédente, il y a une très forte augmentation des produits par rapport à l'an dernier et même par rapport à 2020, année fortement impactée par la pandémie. Toutefois, il est intéressant de constater une hausse de nos ressources d'1 M€ par rapport à 2019, qui est l'année de référence.

▶ **Répartition des ressources**

Ce tableau montre l'évolution depuis 2017 de la répartition des ressources de la Fédération ; malgré des variations importantes des montants annuels entre 2021 et 2022, on constate une stabilité des valeurs relatives en pourcentage du budget global. Sur l'ensemble de la période de 6 années, la part des subventions est stable. En ce qui concerne les autres ressources, si on compare avec l'année de référence 2019, la part des recettes commerciales augmente, tandis que la part des ressources propres diminue.

➤ **Exploitation courante d'exploitation**

Les charges d'exploitation 2022 s'élèvent à 26,310 M€ contre 19,539 M€ en 2021, soit une augmentation de 6,951 M€. Le poste « autres achats et charges externes » représente 54% du total des charges, en hausse de + 87 M€ dont 1,6 M€ de hausse pour l'ensemble frais de déplacement, hébergement et restauration qui s'élèvent à 5,6 M (conséquence directe de la reprise de l'activité sportive en 2022). Les « salaires et cotisations sociales » représentent 21%, en hausse de 623.000 €, due principalement à la diminution des exonérations de cotisations sociales et des aides de l'état au 1^{er} trimestre 2022. Les aides financières directes aux structures représentent 2M€ soit 8%, et les achats d'équipements sportifs représentent 6%.

Une précision concernant les « Autres charges » : dans le cadre de l'organisation des Championnats d'Europe d'Athlétisme, la FFA avait passé une convention de partenariat avec l'association Paris Athlé 2020. En raison de la crise sanitaire, la Fédération avait estimé, en 2020, qu'il existait un risque financier pour cet événement et avait provisionné une somme de 550.000 € représentant la perte possible. Sur l'exercice 2022, une perte a effectivement été constatée de 487.700,21 €, donc inférieure à la provision constituée. Parallèlement, nous avons procédé en 2022 à la reprise comptable de la provision de 550.000 € passée en 2020. Ainsi, l'impact sur le résultat d'exploitation de la FFA en 2022 est positif de + 62.299,79 €.

Au final, **l'exploitation courante de l'année 2022 fait apparaître un résultat positif de 57.574,35 €.**

➤ **Résultat net**

Ce graphique vous montre comment on passe du résultat d'exploitation au résultat net. Après prise en compte du résultat financier, des produits et charges exceptionnels, et de l'impôt, **le résultat net 2022 ressort en un excédent de 86.601,24€.** Pour mémoire, l'exercice 2021 s'était soldée par un déficit de 69.961,10 €.

Ces deux résultats successifs proches de l'équilibre montrent la bonne maîtrise financière de la Fédération.

➤ **Présentation analytique des charges**

Sur cette slide, vous voyez la répartition des charges selon les 9 chapitres analytiques et leur part respective. Ainsi, les dépenses consacrées aux collectifs équipes de France représentent la plus grande part avec 8,7 M€ soit 33% des charges, suivie de l'athlétisme piste avec 6 M€ et 22% des charges. Ces deux chapitres représentent à eux deux 55% des dépenses totales, soit près de 15 M€. Quant à l'administration générale, elle représente 20% du total. Pour les autres chapitres, je vous laisse lire les différents chiffres.

➤ **Suivi budgétaire par chapitre analytique**

Vous avez à l'écran le tableau synthétique du suivi budgétaire 2022 selon les différents chapitres analytiques. Il s'agit d'une comparaison entre, d'une part, le budget prévisionnel par chapitre tel qu'il avait été voté à Mulhouse l'an dernier (c'était un budget prudent avec 24.272.433 €) et, d'autre part, le budget réalisé au 31/12/2022, soit 26.853.237 €. Compte tenu du chiffre de 26.939.839 € pour les recettes effectives en 2022, le budget réalisé présente un excédent de 86.601 €.

Si on regarde chaque ligne, on constate que les chapitres 3, 5, 6 et 7 sont légèrement en-dessous du budget, suite à des actions programmées mais non réalisées.

Le chapitre 1 - l'Athle piste est au-dessus du budget initialement prévu ; c'est dû à une activité athlétique plus importante et à l'augmentation des dépenses d'organisation des évènements due.

Le chapitre 2 - Collectif équipes de France. Le dépassement du budget pour ce chapitre est dû à la hausse des coûts des déplacements internationaux des EDF et aussi des déplacements en stage.

Le chapitre 4 - Running avec 3% de dépassement par rapport au budget, ce chapitre est quasiment conforme aux prévisions budgétaires.

Le chapitre 8 - Structure fédérale est également en dépassement budgétaire du fait principalement de la reprise plus tôt des réunions en présentiel. Au début de l'année 2022, nous étions encore prudents sur cette reprise.

Enfin, le dépassement du **chapitre 9 « administration générale »** s'explique principalement par le fait que les provisions et pertes exceptionnelles comptabilisées en 2022 ne pouvaient pas, par définition, être identifiées dans le budget prévisionnel.

▶ **Plan d'investissement et d'accompagnement des territoires**

Lors de l'assemblée générale 2022 qui s'est déroulée à Mulhouse, un plan d'investissement et d'accompagnement des territoires a été voté.

Par ailleurs, l'augmentation de 6 € de la part fédérale de la licence a impacté le budget 2022 en générant une recette de 573 000 € correspondant au produit des 286.000 licenciés aux 31 décembre 2022 proratisé sur 4 mois de la saison sportive, soit 2 €.

➤ **Calendrier**

En effet compte tenu du décalage entre l'exercice comptable et la saison sportive, nous sommes amenés légalement, selon le principe comptable de l'annualité des produits et des charges à fractionner le produit des licences entre deux exercices, soit 4 mois sur un exercice N et 8 mois sur l'exercice N+1.

Concernant les trois thématiques de ce Plan d'Investissement, elles ont été définies l'an dernier, je vous les rappelle :

1. Transformation et la modernisation de l'athlétisme
2. Services aux adhérents et aux structures
3. Emploi / formation / Professionnalisation

Ce plan d'investissement et d'accompagnement des territoires a fait l'objet d'échanges lors de la réunion des Trésoriers de ligue et a été présenté lors de l'atelier spécifique hier après-midi. J'en profite pour remercier Marcel Ferrari et le Pôle développement et nouvelles pratiques, pour leur travail de préparation.

➤ **Tableau impact budgétaire**

Les actions concernant l'exécution de ce plan d'investissement ont été intégrées tant dans les comptes annuels 2022 que je viens de vous présenter ainsi que dans le budget prévisionnel 2023 que l'on abordera tout à l'heure.

A l'écran, vous avez le total par année des recettes générées par les 6 € ainsi que les dépenses, selon les trois thématiques, réalisées en 2022 et celles prévues dans le budget 2023.

Pour les recettes générées par les 6 € en 2022, je vous ai donné l'explication du calcul des 573.230 €. Quant au budget 2023, nous avons pris en compte les 8/12^{èmes} reportés de 2022, les estimations de prise de licences du 1/1/2023 au 31/08/2023, ainsi que l'estimation prudente des licences du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre.

L'année 2023 sera une année pleine pour le déploiement de ce plan ambitieux aux services de nos licenciés, adhérents, clubs, comités départementaux, ligues, athlètes et plus globalement de notre sport.

► Évolution des principaux indicateurs financiers

Pour finir sur la présentation des comptes 2022, je vous propose de suivre sous forme de graphiques l'évolution des principaux indicateurs financiers depuis 2017 :

- disponibilités : plus de 8M€ au 31.12.2022, en hausse continue depuis 6 ans. Elles ont été multipliées quasiment par 4 sur la période ;
- total du bilan : au 31/12/2022 ce total approche les 16 M€, en hausse continue également chaque année et 50% d'augmentation en 6 ans. C'est un chiffre important pour nos partenaires institutionnels et privés car il mesure le poids économique de notre Fédération ;
- les recettes commerciales, qui comprennent principalement les partenariats privés : grâce au travail des équipes marketing et de la direction générale, elles représentent 8,2 M€ à fin 2022, on se rapproche du niveau d'avant COVID ;
- évolution du produit des licences et cotisations : après deux années difficiles, on est au-dessus du chiffre de 2019, et on passe pour la première fois la barre des 10 M€ ;
- même constat pour les charges d'exploitation : la nette reprise des activités sportives en 2022 permet de se situer au-dessus des chiffres de 2017 à 2019. L'année 2020 a été particulière avec l'annulation et le report de nombreux événements et donc une baisse importante des charges, d'où ce creux dans la courbe ;
- résultat courant d'exploitation : toujours positif depuis 2017. Comme je viens de le dire, l'année 2020 a été particulière : avec baisse très importante des charges, le résultat d'exploitation a été particulièrement élevé ;
- résultat net : les variations de cette courbe reflètent l'impact des pertes exceptionnelles sur les résultats d'exploitation avec notamment la constitution de provisions en 2017 et 2018 dans le but d'assainir les comptes financiers de la Fédération. Pour 2020, même commentaire que pour les 2 slides précédentes ;
- budget annuel : l'année 2020 est toujours à considérer à part. Pour 2022, on atteint presque 27 M de budget annuel : on s'approche des 30 M. Encore plus que le total du bilan, le montant du budget annuel est le reflet de l'activité d'une fédération et de sa place dans le paysage du sport français. Cela représente également un chiffre important pour nos partenaires institutionnels et privés et pour l'ensemble de notre famille de l'Athlé ;
- sur cette dernière slide, vous avez le tableau récapitulatif de l'évolution de ces indicateurs.

INTERVENTION de Sylvain Meyer – Auvergne Rhône-Alpes

Pourquoi y-a-il une différence dans les aides aux Clubs entre le prévisionnel et le réalisé ?

→ *JeanThomas : il ne s'agissait que d'un chiffre prévisionnel*

Puis, le Trésorier général donne la parole au Commissaire aux comptes, Denis Chaillou.

10. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – DENIS CHAILLOU Cabinet Secod

Le Commissaire aux comptes fait lecture du Rapport sur les comptes annuels (voir annexe)

11. VOTES

APPROBATION DES COMPTES 2022

→ VOTE APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT 2022

Suffrages exprimés **226 927 = 94,27 %** - Compte de résultat validé

AFFECTATION DU RESULTAT 2022

→ VOTE APPROBATION AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Suffrages exprimés 236 242 = 98,21 % - Proposition d'affectation du Résultat validé

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION DES CLUBS

→ VOTE APPROBATION DE LA COTISATION DES CLUBS

Suffrages exprimés 222 513 = 92,98 % - Proposition du montant de la cotisation des clubs validé

▶ Budget prévisionnel 2023

Jean Thomas présente le document complet avec tout le détail des chiffres de ce budget ainsi que des commentaires par chapitre (mis en ligne sur le site dont vous avez pu en prendre connaissance). Tous ces chiffres sont repris sous forme de graphiques qui vont être projetés et commentés.

Ce budget se situe dans la continuité du **plan de développement 2018-2024 de la Fédération Française d'Athlétisme**, complété ensuite par le programme politique « **Impulsion 2024** », puis plus récemment par le **Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires**.

Le budget détaillé par chapitre, qui a été mis en ligne, vous indique d'une part quelles sont les charges prévisionnelles dans chacun des neuf chapitres analytiques et d'autre part par quelles ressources sont financées toutes les actions programmées.

L'ensemble des ressources sont affectées aux différentes actions soit en fonction d'engagements contractuels avec l'ANS, les collectivités ou les partenaires, soit parce qu'elles sont directement liées à une action, soit enfin par choix stratégique découlant du programme du plan de développement – Ambition 2024 et du Plan d'Investissement de d'Accompagnement des Territoires.

➤ **Les recettes prévisionnelles : répartition globale des recettes**

Les recettes attendues pour 2023 **sont estimées à 26.369.800 €**. Ce montant a été évalué avec prudence en fonction des produits connus ou attendus à la date de l'établissement du budget. Il est en hausse de 700.000 €, soit 3% par rapport au réalisé 2022, ce qui a permis d'aborder plus sereinement le montage budgétaire, sans toutefois permettre d'importantes marges de manœuvre.

Les ressources propres représentent la part la plus importante du budget : près de 15 M€ soit 56% contre 54 % l'an dernier. Elles comprennent principalement les produits des licences et cotisations, ainsi que la billetterie des événements.

Les recettes des partenaires privés sont budgétées à hauteur de 6 M€, échanges de marchandises compris. Ce chiffre prend en compte les partenariats contractuels à l'image d'Adidas, du Crédit Mutuel, de la MAIF qui se sont engagés sur notre plan de développement dans toutes nos activités et ont fait de notre fédération la vitrine de leur rayonnement international. À noter, un investissement particulier du Crédit Mutuel pour le développement territorial à travers les différents circuits de Meetings dans le cadre d'un Fonds de dotation.

Des partenaires historiques comme Dima Sport, I Run ou Belambra restent également à nos côtés pour participer au développement de notre sport sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, depuis 2022, de nouveaux partenaires ont rejoint l'aventure tel que Shokz, l'Equipe, Enterprise et Alma/Cristalline.

La subvention 2023 de l'Agence Nationale du Sport et ses différentes aides sont attendues à hauteur de 4,2 M, un niveau stable par rapport à 2022 (hors fonds dédiés).

Les subventions des autres partenaires publics (collectivités territoriales et locales) sont attendues à hauteur de **1.320.000 €** contre 1,2 M en 2022.

Répartition des ressources propres

Sur la slide concernée, nous avons la répartition des ressources propres attendues : avec 11,5 M€, le produit des licences et cotisations clubs représente plus des ¾ de nos ressources propres.

Augmenter les ressources propres de la Fédération est une priorité fédérale forte, permettant d'assurer notre développement et la pérennisation de nos actions.

Les prévisions de recettes provenant des licences et des cotisations clubs sont basées sur une augmentation de 2% du nombre de licenciés.

Les recettes liées aux événements sont budgétées pour 1,6 M (11% du total).

➤ **Les dépenses prévisionnelles**

➔ *la partie « charges » du budget prévisionnel*

Le budget prévisionnel des dépenses pour l'année 2023 s'élève à 26.369.800 €, en adéquation avec les recettes estimées. Son exécution se fera dans un souci de rigueur et de maîtrise dans le but de préserver la solidité financière de la Fédération.

Ce budget dépenses prend en compte le Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires sur les différents items que je vous ai listés. La Fédération doit profiter de la dynamique de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ainsi que des dispositifs associés, pour répondre aux enjeux de l'après 2024. Il s'agit donc d'anticiper, de préparer nos clubs et nos structures au recrutement, à l'accueil et à la fidélisation de nos actuels et futurs licenciés.

Ce graphique représente les dépenses 2023 par secteur analytique

• L'athlétisme piste représente 20% soit	5.226.950 €
• Le Haut-Niveau 34%	9.024.500 €
• L'athlétisme des jeunes 3%	807.900 €
• L'athlétisme running 8%	2.044.200 €
• L'athlé forme santé 2%	496.000 €
• La structuration des Clubs et l'animation territoriale 9%	2.379.000 €
• La formation 5%	1.424.500 €
• La structure fédérale 3%	746.200 €
• L'administration générale 16%	4.120.550 €
• Aléas pour	100.000 €

Chacun de ces chapitres sera détaillé dans les slides suivantes.

➔ *Vous avez ici la répartition des charges entre le secteur sportif qui représente 72 % de notre budget et la vie fédérale 28 %*

Deux parts se distinguent dans le budget fédéral :

- **72% du budget sont consacrés exclusivement aux 5 secteurs sportifs regroupant**
L'athlétisme piste, le Haut-Niveau, l'athlétisme des jeunes, l'athlé running, et l'athlé forme santé pour un total de 19,024 M€ ;
- **28 % du budget sont consacrés au fonctionnement, à la vie fédérale et aux moyens d'accompagnement donnés aux structures**
La structuration des Clubs et l'animation territoriale, la formation, la structure fédérale, l'administration générale, et les aléas pour un total de 7,345 M.

➔ *Sur les diapos suivantes vous avez le détail des principaux postes de dépenses prévisionnelles chapitre par chapitre.*

Chapitre 1 – Athlétisme piste

Les dépenses prévues dans ce chapitre « **Athlétisme piste** », pour un montant global de **5.226.950 €** comprennent les Championnats de France, les événements promotionnels comme les Meetings, le Perche élite tour, l'Ekiden de Paris.

La « Production d'image » représente 17%, elle a pour objectif une meilleure exposition de l'Athlétisme et dans le cadre de la mise à disposition de services aux adhérents. Une partie de ces dépenses a été répartie également sur les chapitres 3 et 4.

Il est à noter que le budget communication est intégré dans les dépenses de chaque évènement.

Chapitre 2 – Haut-niveau (anciennement Collectifs des Équipes de France)

La Fédération consacrera 9.024.500 € pour le haut-niveau en 2023 (contre 8.737 M en 2022)

Ces charges s'organisent en six axes majeurs : le suivi de l'élite et moins de 23 ans et le suivi des jeunes de moins de 20 ans, l'accompagnement des athlètes, le médical, la communication, le fonctionnement et les ressources humaines dédiés à ce secteur.

Pour 2023, le budget pour l'accompagnement des athlètes est en hausse afin de préparer au mieux les JOP Paris de 2024. Les stages ont été budgétés en prévision des championnats ; ces aides permettent de proposer un environnement favorable à la performance, de donner un statut social aux athlètes et de proposer un accompagnement largement renforcé des athlètes professionnels pour sécuriser leur statut d'athlètes de haut niveau.

Le fonctionnement prend en compte plusieurs actions : les frais de déplacement et le matériel, du management, du coaching, des études et du soutien à l'encadrement.

Chapitre 3 – Athlétisme des jeunes

Le budget 2023 sur l'athlétisme des jeunes est fixé à 807.900 €.

Ce chapitre est en hausse de 347.000 €, d'une part, en raison des reclassements de certaines charges du chapitre piste (les compétitions jeunes et la production d'images), mais aussi par une hausse des budgets pour les actions à destination des jeunes.

Il correspond aux actions de développement et de promotion de l'athlétisme pour toutes les catégories de moins de 16 ans (BB, EA, PO, BE et MI).

Ce secteur a pour objectifs principaux :

- recruter de nouveaux athlètes – 12,
- fidéliser nos adhérents -16,
- renforcer notre positionnement dans le monde scolaire.

Pour 2023, nous poursuivons les principaux dispositifs du secteur éducation athlétique (compétitions et rencontres, journée nationale, action scolaire, programme pédagogique « pass athlé », valorisation jeunes juges, etc.).

De nouveaux concepts sont en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire comme les programme « section trail » ou « jeux bouge athlé ».

Un travail de formalisation et transmission du continuum de formation des U16 est programmé auprès de nos clubs (revue AEFA).

Enfin, la FFA prévoit l'organisation de nouvelles assises jeunes (U12) sur la fin de l'année civile.

Chapitre 4 – Athle Running

Le budget 2023 sur l'athlétisme running s'élève à 2.044.200 € et correspond au développement du running, aux organisations spécifiques et Championnats ainsi qu'à la communication dédiée à ce secteur.

Cette partie est en augmentation de 170.000 €, soit 9 % de hausse en raison d'une augmentation des dépenses consacrées aux championnats (plus de communication, production audiovisuelle, renforcement des dispositifs concernant l'animation des clubs, promotion et de formation de l'outil Diagonrunning).

La FFA doit être en mesure de faire reconnaître sa légitimité et être force d'attraction auprès de cette population de coureurs sur tous les terrains et toutes les distances et doit apparaître comme un facilitateur des pratiques de la course à pied, d'où un budget de fonctionnement adapté.

La Fédération a pour ambition vis-à-vis de cette population de

- Recruter de nouveaux licenciés et pratiquants,
- Fidéliser ses pratiquants,
- Accompagner nos clubs dans l'accueil des pratiquants running,

- Mieux assurer la mission de service public auprès des coureurs à pied,
- Garantir des outils de classement fiables,
- Adapter les règlements aux attentes des pratiquants et créer des temps forts,
- S'adapter aux nouvelles formes de pratique : trail et course connectée.

Chapitre 5 – Athle Forme Santé

Le budget proposé pour les actions consacrées à l'Athlé Forme Santé est **de 496.000 € soit une hausse de 15% par rapport à 2022.**

Il s'agit de toutes les pratiques et de toutes les actions avec pour objectif principal d'apporter des bénéfices santé en proposant une préparation physique adaptée. La marche nordique, la course à pied et les autres exercices de préparation physique sont les principaux outils utilisés par ce secteur. Nous partageons avec les pouvoirs publics l'ambition d'améliorer la santé des Français.

La FFA concentre ses efforts, autour d'évènements spécifiques, de séances dédiées, d'une communication adaptée, afin d'accueillir et de fidéliser dans nos clubs des pratiquants sur la tranche d'âge 30 – 75 ans.

Trois axes de développement sont privilégiés :

- structurer et encadrer la pratique des clubs (outils d'animation, rencontre « Forme et santé », déploiement du programme « Athlé'fit », ...);
- promouvoir la pratique et recruter des adhérents (journée nationale, évènements MN, partenariat Belambra, ...);
- engager des actions de politique publique (Work athlé, Maison sport santé, du stade vers l'emploi, dispositifs d'inclusion, ...).

Nous organiserons cette année les premières assises de l'athlé forme & santé.

Chapitre 6 – Formation

L'ensemble des actions de formation représente 1.424.500 € en 2023. Un budget en forte hausse essentiellement due aux déploiements des emplois et services civiques sur les territoires.

Ce budget intègre le fonctionnement de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA). Il s'agit en particulier d'accompagner la structuration des clubs à travers des formations adaptées à l'évolution de la consommation de l'athlétisme et de sécuriser les lieux d'accueil des Clubs à travers notre volonté de renforcer notamment l'éthique et la déontologie.

Ce budget permettra d'accompagner la structuration des clubs en formant des dirigeants, des officiels mais aussi des encadrants sportifs, initiateurs et éducateurs, afin de faire évoluer toujours plus la Fédération et toutes celles et ceux qui la composent. Il convient d'indiquer également que ce budget met l'accent sur l'accès de tous aux outils pédagogiques de la Fédération qui sera renforcé grâce à un accroissement des évolutions numériques.

Dans ce chapitre, la part du projet du plan d'investissement est fléchée sur la ligne « Formations formateurs, actions transversales et aides aux emplois » dans le cadre de la politique de la professionnalisation des structures avec des emplois et des services civiques dédiés aux Ligues et Comités départementaux. Une formation adaptée sera également proposée pour ce projet d'employabilité.

Chapitre 7 – Structuration des clubs et animation territoriale

La Fédération prévoit de consacrer 2.379.000 € à ces actions pour 2023 contre 2,219 M l'an dernier soit 160.000 € d'augmentation.

Ces charges s'organisent autour de plusieurs axes

- L'aide au développement des Clubs pour 576.000 € (comprenant la Labellisation, la redistribution du Fonds MAIF Éco-responsabilité, les opérations de Job Dating);
- L'animation territoriale, **390.000 €** comprenant entre autres les actions de développement des territoires d'Outre-mer au travers notamment de l'aide à la licence;
- Les relations nationales;
- La gestion des adhérents et des clubs;

- Le système d'information globalisé comprenant le projet d'uniformisation de notre environnement informatique : OFA, Site Internet, Si-FFA ;
- Le plan de promotion et de communication dédié à ce secteur.

En parallèle, une centrale d'achat va permettre aux structures territoriales de faciliter leurs achats et de bénéficier de conditions financières intéressantes.

Chapitre 8 – Structure fédérale

La Fédération consacrera en 2023 un budget de **746.200 €** (contre 814.000 € en 2022) pour assurer le fonctionnement de ses structures fédérales, organiser les réunions de ses principales instances – Assemblée générale, Comité directeur, Bureau fédéral, Commissions, Groupes de travail... et, également, pour mettre en place des relations extérieures cohérentes en direction des institutions nationales et internationales.

Chapitre 9 – Administration générale

Les charges du budget de l'administration de la Fédération sont essentiellement consacrées au fonctionnement général, aux actions de communication et de promotion, aux actions liées au marketing pour l'activation de ses partenariats et à la gestion structurelle du siège fédéral.

Pour l'ensemble de ces lignes budgétaires, l'engagement financier de la Fédération s'élève à **4.220.550 €**. Dans ce total, comme les années précédentes, figurent une enveloppe pour provision pour aléas.

Ce budget est en évolution par rapport au budget 2022 que vous avez voté l'année dernière tout en tenant compte de l'évolution générale des prix.

Il prend également en compte les différents moyens nécessaires à la mise en application du plan de développement et du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires et la préparation des Jeux Olympique et Paralympiques de Paris en 2024.

➤ **Récapitulatif des différents chapitres. Total recettes – Total dépenses = budget équilibré**

Avant de répondre aux éventuelles questions, le Trésorier général souhaite adresser ses remerciements au personnel du Pôle comptabilité et gestion, à la Commission des Finances et du Budget, remerciements également aux différents services de la FFA et à la DTN pour leurs collaborations à la préparation du budget et pour leur compréhension car des arbitrages sont parfois nécessaires.

Jean Thomas remercie également le Président et la Directrice générale, ses collègues élus pour la confiance qu'ils lui témoignent ainsi que nos partenaires publics (État et collectivités).

QUESTION - Chantal DUPRAT (OCC) : « Que sont les « échanges de marchandises » ?

➔ *Jean Thomas précise qu'il s'agit du partenariat avec Adidas.*

INTERVENTION d'André GIRAUD : le Président souligne le soutien incroyable que nous avons avec notre équipementier, ce qui n'est pas le cas de toutes les fédérations ; nous avons eu déjà des réunions afin de prolonger notre partenariat.

QUESTION - Ch. SECHEZ (I-F) : « les provisions d'1M2 du bilan 2022 sont-elles reprises sur 2023 ? »

➔ *Jean Thomas indique qu'il n'est pas prévu dans le budget 2023 ; dans un budget prévisionnel il y a que des charges prévisionnelles de fonctionnement.*

12. VOTE

➔ **VOTE APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023**

Suffrages exprimés 206 694 = 84,82 % - Le budget prévisionnel est adopté.

REMISE DE LA MEDAILLE DE PLATINE AU TRESORIER GENERAL Jean THOMAS PAR LE PRESIDENT

Jean Thomas exprime sa fierté et son émotion de recevoir une telle médaille qui représente à ses yeux l'importance du collectif. Il tient à nous rappeler comment il est devenu Trésorier général de la FFA ; à l'issue d'un cross chez

les masters, René Comoretto qui était à l'époque, Président de la ligue de Lorraine le lui a tout simplement demandé et il s'est surpris à répondre : « Pourquoi pas ? » ...

- Applaudissements -

- **PAUSE DEJEUNER A 13H05 –**
- **REPRISE A 14H22 -**

Avant de donner la parole à la Directrice générale, le Président rappelle qu'il y a 30 ans, ici à Marignane se déroulait un Championnat France junior en équipe auquel participait Souäd Rochdi !

- Applaudissements -

13. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE – Souäd ROCHDI

« Chers élus, chers délégués de clubs, chers collaborateurs, chers amis,

L'Assemblée Générale de notre Fédération est un moment important de la vie fédérale. Au-delà des décisions stratégiques, il s'agit d'un espace démocratique et d'échange, d'abord pour les élus et les bénévoles. C'est également pour nous, les salariés que je représente, un temps qui nous permet d'expliquer le plus concrètement possible, les moyens et les solutions que nous déployons au service de la réussite de l'Athlétisme dans toutes ses dimensions.

Les sujets présentés par le Président ce matin démontrent toute la dynamique positive dans laquelle la Fédération est engagée et le Secrétaire général ainsi que le Secrétaire général adjoint ont souligné la richesse de la vie associative fédérale. C'est là, j'en suis convaincue, un gage de bonne santé de notre sport. Je serai ici la plus concrète possible pour aborder, devant vous, 3 actions clés que nous menons avec les équipes du siège fédéral et qui, je pense, peuvent impacter directement et positivement les actions que vous menez sur le terrain, dans vos clubs, comités et ligues.

En premier lieu, je souhaite vous parler des actions mises en œuvre en termes d'organisation interne.

Suite à l'Assemblée générale de Mulhouse, nous avons lancé plusieurs audits internes afin d'adapter notre organisation aux enjeux de développement de la l'athlétisme. Ce travail s'est accompagné d'un plan de recrutement ambitieux afin de porter le plan d'investissement et d'accompagnement des territoires, dans un contexte national social et un marché du travail très tendus. Il a également fallu pallier les départs de collaborateurs pour des raisons liées en grande majorité à des changements de vie, des départs en province.

Pour autant, il était essentiel de respecter nos engagements et cela, en cohérence avec notre politique salariale et la surface financière qui est la nôtre dans le cadre du budget prévisionnel adopté.

Nous avons donc réorienté notre politique de ressources humaines afin de répondre à la stratégie politique, ce qui nous a permis de renforcer la Fédération sur des missions d'accompagnement mais aussi d'améliorer la performance sociale de la Fédération, notamment sur les questions d'égalité hommes/femmes et le réseau fédéral.

Parmi les actions menées, j'insisterai particulièrement sur les suivantes :

- *des équipes de développement renforcées (2 arrivées) et concentrées sur les problématiques terrains ;*
- *des adaptations de poste et la mise en œuvre d'une politique de mobilité interne ;*
- *de nouvelles ressources au service juridique ;*
- *la création d'un poste de chargé de la performance sociale ;*
- *la mise en place d'un service dédié Emploi/Formation ;*
- *l'arrivée la semaine prochaine d'une responsable des ressources humaines ;*
- *le renforcement du cabinet afin d'être plus proche des élus fédéraux.*

Plus que jamais, la Fédération est à l'écoute et saura encore mieux répondre à vos besoins et à ceux de nos structures. De nouveaux recrutements seront réalisés en ce sens, notamment afin de mieux animer nos réseaux, comme celui des nouveaux agents de développement et d'apporter plus de services à nos clubs.

En deuxième lieu, je voudrais revenir sur la pérennisation de nos ressources et plus particulièrement la continuité de nos partenariats public-privé, qui représentent aujourd'hui 26% de nos recettes.

Nous pouvons être fiers de ce résultat. En effet, si les Jeux de Paris 2024 constituent une réelle opportunité partenariale, ils représentent aussi une concurrence importante entre les fédérations olympiques.

Mais c'est aussi notre mission de préparer l'après 2024 pour garantir la continuité de la Fédération. D'ailleurs, nous allons dès les prochains mois lancer les travaux pour construire le prochain programme Marketing 2024-2028.

Pourquoi j'insiste sur ce point ?

Parce que nous pouvons anticiper une situation compliquée dans la phase post-olympique Paris 2024. Certains partenaires peuvent voir leur accompagnement auprès de la Fédération comme une opportunité d'associer leur image au premier sport olympique dans le cadre des JOP et ils pourraient donc se désengager à l'issue de l'événement.

Dès aujourd'hui, nous devons tout mettre en œuvre pour que nos partenaires actuels pérennisent leur accompagnement. Parallèlement, aujourd'hui, aussi, nous devons convaincre de nouveaux partenaires.

C'est pourquoi nous devons continuer à innover, simplifier nos modèles de compétitions, proposer des événements de qualité et accroître l'engouement du public et des spectateurs pour toutes les activités que nous proposons.

De cette manière, nous favoriserons alors notre développement en termes de pratiquants dans nos clubs et sur les événements organisés par la Fédération, dans lesquels certains d'entre vous sont directement associés et, au final, que nous sécuriserons notre modèle économique.

En troisième lieu, j'insisterai sur nos audiences et sur l'image que nous renvoyons auprès de nos publics et des institutions.

Le terme « d'audience » peut paraître abstrait pour certains d'entre vous. Pourtant, je pense que c'est sous cet angle que nous devons aborder une partie de notre travail, et pas seulement en regardant le nombre de médailles de nos Équipes de France Elite.

D'abord parce que la performance sportive n'est plus le seul indicateur de bonne santé d'une Fédération, même s'il reste important. L'Athlétisme est un sport très pratiqué en France et beaucoup regardé, je dirai même observé, commenté - surtout dans cette période particulière à moins de 500 jours des Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Nos cœurs de métiers sont bien sûr encore pour longtemps, les compétitions, la formation, les séances d'entraînements, l'initiation et l'athlé santé-loisirs dans les clubs. Mais nos audiences et notre communauté de fans, vont au-delà des seuls pratiquants tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Nous devons travailler au développement du nombre de licenciés, mais aussi prendre notre part dans l'évolution de la société et des nouvelles attentes, pour créer encore plus de valeur.

C'est pour cela que nous améliorons encore notre SI-FFA et que nous développons de nouveaux outils numériques pour mieux communiquer avec nos bases de fans.

Au-delà de la dimension médiatique nous jouons aussi un rôle inclusif essentiel sur le terrain.

Nous sommes également évalués par l'ensemble de nos partenaires et, plus particulièrement, par nos partenaires institutionnels sur cette dimension sociale qui comprend donc la totalité des publics que nous fédérons ou touchons à travers toutes nos actions. Je ne reviendrai pas sur les nombreux dispositifs mis en place à cet effet dont le Président a déjà parlé. C'est là aussi que nous remplissons parfaitement notre mission de service public et que nous consolidons ou gagnons en crédibilité.

Voici en quelques mots la photographie que je voulais présenter de notre activité. Elle n'est pas exhaustive loin de là, nous menons d'autres nombreux chantiers qui occupent au quotidien les équipes fédérales.

Dans les mois qui viennent, notre objectif à tous, est de prendre plusieurs longueurs d'avance afin d'assurer la continuité de la Fédération, d'un point de vue financier mais aussi, et avant tout, d'un point de vue humain.

D'ailleurs, je profite de ce moment pour remercier devant vous tous, les 70 salariés qui travaillent à mes côtés, ainsi que les CTS au siège et sur les territoires et qui nous/vous accompagnent quotidiennement pour faire progresser notre sport et notre Fédération sur tous les terrains et dans tous les territoires. Nous avons la chance d'avoir des collaborateurs investis, passionnés qui sont restés mobilisés dans un contexte parfois difficile ; ils

contribuent au quotidien à la mise en place opérationnelle des orientations politiques. Ils collaborent ainsi au développement et au rayonnement des clubs, de nos territoires et de notre sport, encore merci à eux !

Je vous remercie pour votre attention. »

14. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL - Patrick RANVIER (voir annexe)

« Bonjour à tous,

Petit préambule à mon intervention, juste histoire de se mettre un peu plus de pression : nous sommes aujourd'hui à **-454** de la cérémonie d'ouverture des JO de PARIS !

Je souhaitais également vous dire combien, après 16 mois passés à vos côtés, je reste enthousiaste, ambitieux et optimiste ... même si je dois vous confirmer que le métier de DTN, que je connaissais pourtant assez bien pour l'avoir exercé à trois reprises, n'est pas forcément le même partout : à l'Athlé, c'est, comment dire, ...un peu plus riche...

Organisation de la DTN

Pour ce qui concerne l'organisation de la DTN, je souhaite juste vous présenter ou rappeler ce qui a été complété, progressivement, tout au long de l'année. Je ne citerai pas tous les acteurs et ne figurent ici que les collaborateurs en responsabilité sur les grands domaines d'activité. Je reviendrai aussi pour mémoire sur les périmètres des actions de la DTN.

Des responsables de spécialités et au-delà des responsables, des équipes techniques nationales (ETN) de spécialités qui ont été structurées au cours de l'année 2022 (responsable Jeune, responsable par discipline, ressources techniques complémentaires en fonction des besoins et spécificités...). Les équipes sont toujours un peu en mouvement. Là encore, j'essaie de faire en sorte que tous soient traités de la même façon.

L'ensemble de la DTN est organisé de façon à conduire, en collaboration avec les services, les actions dans les domaines suivants :

Des gros efforts sont encore à faire pour mobiliser tous les CTS sur l'ensemble des problématiques transversales. L'histoire et l'organisation de la FFA expliquent cet état de fait. Mais pour justifier encore la mise à disposition des CTS, il faudra que ceux-ci soient plus nombreux sur le champ des politiques publiques, la diversification des pratiques et la prévention notamment.

→La DTN et les CTS ne peuvent et ne doivent pas se consacrer exclusivement à la performance !

La cellule d'optimisation de la performance

Je l'avais annoncé l'an passé, la cellule d'optimisation de la performance est désormais plus qu'opérationnelle. Les deux responsables en charge de cette mission, Bertrand Valcin et Hugo Maciejewski ont été vite en besogne.

L'équipe est quasiment structurée et composée de CTS, de scientifiques, et autres intervenants ; ils sont désormais bien intégrés dans le paysage de la haute performance

A noter le recrutement récent de Cannelle Poirier, data analyste (salariée), Emilie Chamagne psychologue du sport (prestataire), Mathieu Jouys, diététicien nutritionniste (demande de mise à disposition de Mathieu Jouys en cours auprès de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris).

4 missions principales à cette cellule : l'expertise de terrain, la recherche et développement, le partage des savoirs, la valorisation des datas.

Ressources humaines mises à disposition par l'Etat : Les CTS

Là encore petit point de situation à date avec un focus sur les effectifs de CTS. La FFA reste la mieux dotée des fédérations avec 76 agents, dont seulement 10 femmes, je le déplore, mais on subit une baisse régulière des effectifs, due au redéploiement entre les fédérations, notamment olympiques et paralympiques, dans un contexte de gel global des effectifs des personnels (1 450 CTS).

Néanmoins, depuis la dernière AG :

- recrutement de 6 CPO dont 4 contractuels ; trois de ces recrutements allègent les coûts de la FFA car désormais rémunérés en majorité par l'Etat. Le 4^{ème} V. Ivelou est un vrai recrutement. La stratégie de recrutement de contractuels est engagée pour renforcer nos compétences dans le domaine de l'encadrement ;

- parmi ces cadres, 30 exercent des missions régionales, 32 ont majoritairement des missions nationales, 14 sont Entraîneurs nationaux ;
- 2 départs à la retraite sont encore programmés en 2023 - S. Cuvillier, T. Vigneron - et 15 CTS sont éligibles à la retraite d'ici fin 2024 ;
- l'effectif sera ramené à 69 agents à l'horizon fin 2025. Finalement, de moins 10 postes annoncés, on ne rendra que 7 postes car l'effectif de référence pour le calcul est celui de fin 2022, soit 79 ;
- à noter pour le mouvement de ce printemps 2023 : 1 mutation interne vers la Nouvelle-Aquitaine, J. Baleston ; quelques passages de CTR à CTN : R. Cursaz, F. Lambolez, B. Mossant ; le retour de T. Correa et de G. Dupray sur des missions de CTR.

Missions des CTS

Les missions des CTS s'inscrivent dans le périmètre du contrat de délégation de la Fédération.

Elles couvrent le périmètre d'actions de la DTN, en corrélation avec les directives ministérielles, que ce soit sur le plan sportif ou celui des politiques publiques et la mise en œuvre des projets de ligues pour ce qui concerne les CTR.

Tous **les projets de lettres de missions** des cadres, ayant notamment des missions régionales, sont désormais saisis sur la plateforme du ministère et font l'objet des dernières discussions avec les intéressés.

Ils tiennent compte de la nouvelle organisation de la DTN, de la structuration des ETN, des besoins identifiés, de l'évolution du PPF, de la nécessaire prise en compte des politiques publiques et de l'organisation des services de la FFA.

C'est ainsi que chacun des 76 CTS doit notamment contribuer à « favoriser le vivre ensemble par le sport » et à la prévention, la lutte contre les discriminations et les violences dans le sport, et promouvoir les valeurs de la République.

Les Compétitions internationales

Revenons un peu au domaine sportif avec un petit retour qui se passe de commentaire spécifique à ajouter aux chiffres qui vous sont présentés tant ils parlent d'eux-mêmes :

- 70 stages réalisés en 2022, 677 athlètes, près de 900 000 € de budget,
- 18 compétitions internationales, 617 athlètes sélectionnés, 1 850 000 € de budget,
- 111 médailles internationales, toutes compétitions confondues, dont 85 individuelles et 26 collectives même si ne nous leurrions pas, ces médailles n'ont pas toutes la même portée et qu'il nous en manque dans les échéances majeures.

La saison 2023

- **11 compétitions internationales seniors** dont les Championnats du Monde à Budapest du 19 au 27 août,
- **6 compétitions internationales jeunes**, dont les Championnats d'Europe U23 à Espoo du 13 au 16 juillet et U20 à Jérusalem du 7 au 10 août,
- **96 stages nationaux de discipline (dont 40 jeunes).**
- Quelques détails pour les stages :
 - 9 demi-fond (dont 3 jeunes),
 - 6 épreuves combinées (4),
 - 8 sprints court/haies (5),
 - 7 relais 4X100 (1),
 - 12 sprints long/haies (6)
 - 11 marche/fond (4),
 - 19 sauts (11),
 - 16 lancers (5)
 - 8 trail/montagne/running (1)
- **7 stages transversaux :**

- 3 stages EdF senior (mars, octobre, décembre),
- 2 stages « Potentiels 2028 » (octobre, décembre),
- 2 stages « Ambition 2024 » (mars, septembre).

Retour sur le stage de Tignes du 12 au 18 mars

Ce fut un très bon stage de l'avis de toutes les catégories de participants et le premier stage interdisciplinaire depuis la période COVID.

Il s'est déroulé en 3 temps : 2 jours exclusifs pour l'encadrement, 2 jours pour les athlètes des cercles 1 et 2, et 2 jours pour les athlètes Ambition 2024.

Les objectifs de ce regroupement étaient multiples :

- créer des conditions d'échanges et d'inspiration par le brassage de générations, créer le « bien vivre ensemble » essentiel à la construction de « l'Esprit bleu »,
- partager du temps entre équipe Haute perf, le médical, la communication, les athlètes et coaches,
- valoriser, favoriser les échanges et le partage d'expérience.

Le programme était équilibré entre temps formels descendants, temps informels, partage d'expériences et activité sportives.

Le bilan est extrêmement positif de l'avis de tous les participants, une belle dynamique a été initiée à cette occasion.

Les résultats de la saison hivernale

Je vous les laisse découvrir à l'écran avec les Championnats d'Europe senior en salle à Istanbul comme point d'orgue de la saison hivernale avec :

- 1 titre,
- 6 médailles (1 or, 2 argent, 3 bronze),
- France 9^{ème} au classement des médailles.

Et les autres manifestations où nos représentants se sont bien comportés notamment chez les jeunes

Rappel des objectifs jusqu'aux JO 2024

Evidemment, il n'est pas question de modifier les objectifs a posteriori en fonction des résultats obtenus. On peut constater dans la colonne de 2022 des cinq tableaux suivants que les objectifs volontairement ambitieux n'ont pas été tous atteints : voyez, entre parenthèses, dans le tableau, ce qui a été réalisé au regard de ce qui était espéré.

=> l'ambition et l'exigence doivent demeurer !

Le projet de performance fédéral 2022/2025

Je vais m'attarder un peu sur ce dossier. Entamée en 2022, la réforme du PPF se termine avec une version 2 transmise à l'ANS récemment pour validation.

Les modifications proposées témoignent d'une volonté de simplification, de meilleure lisibilité, mais aussi d'un niveau d'exigence renforcé avec plus d'équité ; j'avais déjà beaucoup insisté l'an passé sur les valeurs qui me sont chères et qui ont guidé cette rénovation du PPF.

Pour mémoire, ce document structurant est constitué de deux parties distinctes :

- une partie stratégique,
- une partie opérationnelle.

Vous voyez ce qui est en gras avec de petites indications en rouge qui correspondent à ce qui a été modifié ou complété.

En résumé, ce document traite de tous les domaines nécessaires à baliser le chemin de la performance des athlètes, depuis la phase de découverte de la compétition au plus haut niveau de compétition internationale.

Stratégies PPF

La stratégie de haute performance de la FFA constitue l'épine dorsale de ce nouveau PPF pour :

- relancer une dynamique,

- capitaliser sur les résultats des JO de Paris,
- réinstaller durablement une stratégie d'alimentation de la filière de haute performance.

Quatre axes majeurs au service de cette stratégie fédérale :

- identifier,
- accompagner,
- optimiser,
- préparer la relève,

Les critères de mises en liste nationale de sportifs

Proposés l'an passé, ces critères évoluent cette année pour être au plus près de nos besoins, notamment par adaptation de la grille de référence aux performances réalisées avec les nouvelles chaussures ou pour les disciplines à faible densité (EC, Marche, ...) mais aussi par quelques précisions apportées pour éviter les mauvaises interprétations, je n'entre pas dans les détails.

Trois entrées possibles, dont une qui devient plus qu'aléatoire, puisque c'est en grande partie pour l'éviter que ces critères ont été « revisités ». Les demandes de cas forcés doivent désormais être vraiment justifiées pour être validées.

Vous le voyez, pour 2023, ce sont 736 sportifs qui ont été inscrits sur les listes dans les différentes catégories. 663 pour les spécialités olympiques et 73 pour les non-olympiques :

- les sportifs de haut niveau ; Elite (13 – 10+3), Senior (77 – 56+21), Relève (160 – 155+5), et reconversion (8) ;
- les autres sportifs listés : Collectifs Nationaux (107 – 77+30), Espoir (379 – 365+14).

Les cercles de performance

Au-delà des listes ministérielles de sportifs, en concertation avec l'Agence Nationale du Sport, la FFA a réparti 180 athlètes dans 5 cercles de performance (+ cercle relais).

Ces cercles permettent un échelonnement plus clair de l'accompagnement des athlètes.

L'appartenance à chaque cercle est définie en début de saison selon des critères précis et ouvre à chaque athlète des droits notamment en matière d'accès aux aides financières.

- Cercle 1 : médaillés mondiaux
- Cercle 2 : Finalistes mondiaux, Top 12
- Cercle 3 : ½ finalistes Mondiaux, Top 20 et Top 32 pour U23
- Cercle 4 : Suivi équipe de France, Top32, Top 50 ou Top 12 U23 pour les U23, Top 6 mondial U18/U20
- Cercle 5 : Suivi Avenir, U18/20 : Top 20 mondial U20 ; U23 : Top 24 mondial U23 ; E1 Top 20 mondial U23 ; E2 ; U18 : Niveau Minima EDF U20
- Cercle Relais : Suivi Relais

Les aides financières destinées aux athlètes

Pour ce qui concerne ce domaine, j'ai vraiment souhaité que nous travaillions à rendre lisible l'ensemble des aides financières individuelles attribuées aux sportifs et que nous travaillions à ne les attribuer qu'au regard de critères de performance pour éviter l'arbitraire. C'est chose faite, tous les athlètes concernés ont été destinataires d'un document de présentation de l'ensemble des possibilités offertes par la FFA et présentées ici de façon synthétique :

- **les contrats de performance** : budget attribué individuellement à l'athlète, en lien avec un niveau de performance et un projet sportif validé par le Directeur de la haute perf et son équipe ;
- **les aides personnalisées** : celles-ci sont réparties en 4 types d'aides, pour contribuer à la stabilisation sociale des sportifs ; les montants varient en fonction du cercle d'appartenance.

L'athlète Pro

La FFA professionnalise 84 athlètes et 8 entraîneurs en 2023. Il existe 3 types de contrats selon le niveau sportif et l'âge des athlètes (A, B et Avenir) et un dispositif spécifique pour les relais. Le but de cette démarche est de stabiliser socialement un maximum d'athlètes et de leur offrir la possibilité de cotiser le plus tôt possible durant leur carrière sportive. Les athlètes, déjà salariés, bénéficient d'un contrat d'image dont le montant est adapté. Depuis cette année, la FFA passe par la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Prisme pour soulager les clubs et

la FFA de la gestion administrative, due à la mise en place des différents contrats. De plus, la SCIC permet de gérer l'ensemble des revenus de l'athlète qui le souhaite.

La prise en charge des frais de pension dans les structures d'excellence du PPF

La réforme du PPF de la FFA autour d'un nombre de structures restreint et l'affichage d'une filière d'accession et d'excellence sportive plus lisible permet de proposer aux athlètes une prise en charge financière plus importante ou du moins équivalente quel que soit le site ou la spécialité. Cette démarche a pour but d'amener au regroupement des meilleurs athlètes sur les pôles identifiés comme étant les plus performants, pour faciliter l'accession à la haute performance (compétence de l'encadrement, contexte, équipements, matériel, suivi du projet socio-professionnel de l'athlète, médical, etc...). Tout cela pour rendre les structures plus attractives avec une plus grande équité de traitement...

Les stratégies de spécialités

Elles précisent dans ce document de référence -et pour chacune des spécialités- les conditions de suivi des athlètes, celui des entraîneurs, organisation du staff national, les projets en cours, les structures permanentes d'entraînement, les pôles France et pôles espoir.

La cartographie des structures du PPF

Nous avons souhaité une liste restreinte de pôles France, tous ciblés pour plus d'efficacité et une meilleure lisibilité, par spécialité, voire par épreuve, en fonction notamment du nombre de sportifs listés pour chacune d'entre elles. Les pôles France sont majoritairement installés sur des CREPS pour la qualité et la diversité de l'offre de service. L'objectif est de travailler à l'attractivité des pôles par l'attribution de moyens, de compétences et de services.

C'est ainsi que nous avons validé :

- en sprint (court et long, haies hautes et basses) : 4 structures : INSEP, Poitiers, Nantes, Aix en Provence ;
- en demi-fond : 4 structures : INSEP, Talence, Montpellier, (et à horizon fin 2024 Lyon) ;
- sauts : 2 structures : INSEP (tous les sauts), Clermont Ferrand (perche) ;
- lancers : 1 structure : Boulouris, (permanent : disque, javelot ; semi-permanent : marteau) ;
- épreuves combinées : 2 structures : Montpellier et Talence ;
- marche : 1 structure : Nancy.

Les Pôles Espoir

Il n'est pas proposé de changement de la cartographie des pôles Espoir à ce stade. Elle reste donc inchangée pour 2023/2024.

Cependant, nous travaillons à identifier parmi les pôles existants, ceux qui pourront constituer une étape intermédiaire, un réservoir de sportifs susceptibles d'intégrer à court ou moyen terme, un pôle France. Pour ces structures « Pôle Espoir Avenir », le recrutement pourra être plus interrégional pour une ou plusieurs spécialités ciblées et les conditions de financement y seront adaptées.

Le financement des structures (Filières)

Il s'agit de proposer un budget de fonctionnement à chacune des structures d'excellence (pôles France). Les structures d'accession pourront prétendre à un financement national ANS sur la même base avec des critères objectifs, concernant notamment les effectifs.

Les structures d'excellence à vocation nationale relèvent d'un financement national, FFA/ANS ; celles gérées par les ligues régionales, via le PSF pour les pôles Avenir et les pôles Espoir traditionnels.

Les actions formation développement

La DTN, je l'ai dit au début de mon intervention, ce n'est pas que la performance ; et je vais répéter ce qui est déjà bien connu de la plupart d'entre vous.

Les enjeux sont forts sur différents secteurs

- ✓ **Prendre en compte les valeurs éducative, sociétale et préventive de l'athlétisme, sans être exhaustif, c'est :**
 - agir dans les domaines de l'éducation, de la santé publique, de l'inclusion, de l'emploi ;

- veiller au respect de la déclaration d'honorabilité des encadrants ;
 - rendre plus accessible l'entrée en formation et notamment le module de sensibilisation à ces valeurs ;
 - rendre plus accessible les pratiques proposées en athlétisme.
- ✓ **Préparer la rentrée post JOP 2024 et la suite c'est :**
- être prêt à accueillir l'effet post JOP avec l'afflux de licenciés à prévoir en septembre 2024 ;
 - former les encadrants professionnels ou bénévoles pour les faire monter en compétences ;
 - recruter et tutorer des assistants et initiateurs capables d'aider à l'encadrement ;
- ✓ **Faire évoluer l'offre de services, c'est :**
- proposer un athlétisme accessible et adapté à tous avec des formes individuelles, mixtes et collectives, une offre de compétitions de proximité et éco-responsable ;
 - proposer un athlétisme éducatif et progressif ;
 - contribuer à la continuité éducative en renforçant ou en créant le lien avec le monde scolaire par les dispositifs existants (30mn, 2H collège...) et en utilisant les outils fédéraux ;
 - travailler à la complémentarité de l'athlé éducatif, compétitif, forme santé et running et poursuivre la diversification de nos pratiques ;
 - proposer un athlétisme ouvert à tous et qui s'adapte aux personnes aux besoins spécifiques (approche universelle et proportionnée).

Tout cela, c'est ce à quoi les CTS contribuent, en collaboration avec les commissions et les services concernés.

Poursuivre l'exigence et la remise en question pour notre système de formation de l'encadrement sportif, c'est :

- maintenir un fort maillage territorial avec des CTS coordonnant des ETR formation ;
- garantir une offre de formation modulaire riche, complétée par des colloques (12 déjà programmés cette année) et des webinaires ;
- susciter une demande croissante pour les entrées en diplômes pro (CQP et DE et DES) ;
- poursuivre l'augmentation du volume de formation, même si on constate toujours une différence notable entre l'entrée en formation et la certification ;
- stabiliser, moderniser notre plateforme de formation-athlé ; cela demeure un enjeu majeur ;
- mener des actions de formation de formateurs dans les territoires ultra-marins dépourvus de cadre technique, dont l'évolution doit permettre un accompagnement en distanciel via certains modules de formation et la mutualisation des compétences locales, notamment dans le domaine du sport santé.

Des perspectives :

- profiter du partenariat avec la Gendarmerie Nationale pour s'enrichir de certains de leurs outils et de leurs savoir-faire. Cette collaboration est l'occasion pour la FFA et son organisme de formation de s'approprier de nouveaux outils et de produire des contenus de formation en E-learning qui seront bientôt proposés aux licenciés. C'est une belle opportunité de poursuivre la modernisation de notre système de formation avec un partenaire « bien armé » sur le sujet de la formation continue et du E-Learning (la Gendarmerie forme en interne et de façon permanente ses 90 000 personnels) ;
- travailler, dans le cadre d'une réforme nationale déjà initiée, à la rénovation des diplômes professionnels dans le champ du sport pour aller vers des blocs de compétences en janvier 2025, voire à la redéfinition et au repositionnement de nos diplômes ;
- poursuivre la réflexion quant à la création d'un CFA FFA ; en étudier la faisabilité, la pertinence au regard de la réforme des diplômes, des besoins de nos clubs et du modèle économique envisagé.

Le développement des pratiques

- la DTN apporte son expertise technique et pédagogique dans les 3 secteurs de développement (Education Athlétique -Forme et Santé - Running) en collaboration avec le Pôle développement de la FFA ;
- elle participe à l'accompagnement des clubs et des structures fédérales (PSF, groupes de travail, comités, vie fédérale...);
- sur le volet professionnalisation, elle propose un travail d'ingénierie de formation à destination des agents de développement des ligues ;
- elle anime les réseaux d'acteurs. Des assises « éducation athlétique » se tiendront en 2024 dans le prolongement des Assises baby-athlé de 2021 et des Assises U12 programmées en novembre 2023.

Héritage 2024

Le rôle de la DTN est de soutenir l'ensemble des acteurs pour répondre aux enjeux sociétaux de développement et de conduites des politiques publiques.

A cet effet, les CTS doivent être mobilisés pour contribuer à :

- la vérification de l'honorabilité des encadrants (bénévoles et professionnels) et du fonctionnement démocratique de nos institutions ;
- la lutte contre les violences sexuelles et les formes de discrimination, les enjeux de développement durable ;
- apporter un savoir-faire dans le cadre de la continuité éducative. Rappel sur notre action conjointe avec le monde scolaire dans le cadre des actions des **clubs vers l'école** (30' d'activité physique quotidienne - Jeux Bouge - athlé + - Observatoire de la forme) et le collège (expérimentation des 2h de sport en plus) ;
- faciliter l'engagement des jeunes et de leurs cadres. La formation des jeunes juges en est un bon exemple.

Le suivi « Horizon U16 » s'inscrit également dans cette logique d'héritage et de transition en prenant en compte le futur citoyen et la relève de nos équipes de France à N+10 ans. Le Pass' Athlète reprend les fondamentaux athlétiques et la Coupe de France participe à la construction de la culture « Equipe de France ».

15. BILAN DE LA SURVEILLANCE MEDICALE DES ATHLETES INSCRITS SUR LES LISTES DE HAUT-NIVEAU

Ce bilan a été réalisé par Marine-Mélia Agbodjan, médecin coordonnateur de la cellule médicale de la FFA. Patrick Ranvier le présente (voir annexe).

Rappel du Cadre réglementaire

La surveillance médicale réglementaire, est comme son nom l'indique, obligatoire dans le cadre d'une politique publique de protection de la santé des sportifs.

La coordination de ce suivi est assurée par le médecin responsable de la Cellule médicale de la FFA qui reçoit et analyse les résultats des examens médicaux réalisés par tous les athlètes inscrits sur les listes nationales de sportifs.

Le DTN finit son propos en nous invitant à regarder le film « Colosse aux pieds d'argile » inspiré de l'histoire vraie d'un rugbyman. Ce film passera à l'antenne le 4 mai prochain, sur TF1.

16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT

Le Président de la FFA tient à nous redire que la convention signée avec la Gendarmerie s'avère vraiment du « gagnant/gagnant ». Ce dernier remercie encore, en la personne de Jean-François Rouillé, toute la ligue qui nous a si bien reçus. Il remercie également tous les présents pour la bonne tenue des échanges et pour les nombreux contacts avec les délégués. André Giraud nous souhaite enfin un bon retour.

- La séance est levée à 15h20 –

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général, avec l'aide d'Alain MARTRES, Secrétaire général-adjoint et de Claudine DA SILVA-REMOND, Chargée de mission – Administratif.

Annexes :

- *Présentation générale*
- *Emargement des délégués*
- *Rapport du Commissaire aux comptes*
- *Site FFA - Congrès fédéral : ateliers et récompenses lors de la 1^{ère} journée* → **voir lien**
- *Site FFA - Assemblée générale : des réformes sur la gouvernance largement adoptées* → **voir lien**